

2022 RAPPORT D'ACTIVITÉS



CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
— Saint-Barthélemy —

ÉDITO

2022 OU L'ANNÉE DE CONCRÉTISATION DES PROJETS CEM.

PLACÉ SOUS LE SIGNE DES PROJETS, CETTE ANNÉE 2022 AURA ÉTÉ RICHE EN RÉALISATION ET ILLUSTRE LA VOLONTÉ DE LA CEM D'ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR CONSOLIDATION, LEUR DÉVELOPPEMENT, MAIS ÉGALEMENT DANS LEUR PLAN DE FORMATION. AVEC SES TROIS CASQUETTES DE CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, DES MÉTIERS ET D'ARTISANAT AINSI QUE D'AGRICULTURE, LA CEM A CETTE ANNÉE MIS EN AVANT LA PRODUCTION LOCALE EN ACCOMPAGNANT LA CRÉATION DE L'ASSOCIATION POUR LES AGRICULTEURS DE SAINT-BARTHÉLEMY (APAG SBH), ET EN PARTICIPANT AU CHEFS CHALLENGE DU GOURMET FESTIVAL, POUR LEQUEL L'APAG ET LE COMITÉ DES PÊCHES ONT VALORISÉ LE « CONSOMMER LOCAL ».

Également centre de formation, la CEM a démultiplié son panel de formations et a poursuivi son accompagnement auprès des jeunes dans l'identification de stages ou d'apprentissages. L'organisation du forum des métiers a par ailleurs été une occasion unique pour les entreprises de l'île et les collégiens d'échanger sur le monde professionnel et les métiers porteurs et fédérateurs.

2022 aura surtout été une année de nouveauté avec la création d'un site internet conçu pour les entrepreneurs, le lancement de newsletters pour diffuser les dernières actualités et partager les informations pratiques, mais aussi visualiser les formations disponibles. Cela aura été aussi une année de réorganisation du centre des formalités d'entreprises liée à la mise en application de la loi PACTE.

Par ailleurs, le renouvellement du partenariat avec l'ADEME sur le Fonds de Tourisme Durable et la réalisation de diagnostics auprès de plusieurs hôtels et restaurants de l'île, aura permis de conforter notre engagement dans la thématique environnementale. Enfin, 2022 aura été l'année du changement avec



l'élection du nouveau Président de la Collectivité de Saint-Barthélemy. Le changement apportant toujours des idées inédites et une dynamique différente, la Collectivité s'est rapprochée de la CEM pour renforcer son soutien au secteur entrepreneurial et accroître des nouveaux axes de développement socio-économique. C'est en effet dans une logique de partenariat avec différents acteurs locaux que les projets actuels et futurs de la CEM pourront aboutir et renforcer le tissu économique de l'île.

En 2023, les actions seront tournées vers :

- une plus grande connaissance du terrain, en allant à la rencontre des socio-professionnels ;
- un accroissement encore plus important des formations proposées aux professionnels de l'île ;
- la structuration de la filière Pêche et Agricole ;
- la consolidation de rôle de chambre de proximité de la CEM auprès des partenaires privés et institutionnels.

Thomas Greaux
Président de la CEM

SOMMAIRE





PAGE 6

VOTRE CEM ST BARTH

- Missions et compétences
- Constitution de la CEM
- Organisation des élus
- Commissions
- Personnel - Organigramme



PAGE 13

VOTRE CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES

- Centre de formilité en mutation
- Chiffres du CFE
- Immobilier



PAGE 20

VOTRE CENTRE DE FORMATION

- Bilan
- Fomations réalisées en 2022
- Finances
- Avenir



PAGE 24

COMMUNICATION

- Nouveau site internet et newsletter
- Réseaux sociaux et chaîne YouTube
- Évènements
- Dossier de Presse

PAGE 32

PROJETS

- Mise en place du Comité Territorial des Pêches et de l'Aquaculture - CTPA
- Mise en place du Fonds de tourisme durable - FTD



PAGE 36

LES FINANCES

- Synthèse
- Chiffres



VOTRE CEM ST-BARTH

Missions et compétences de la CEM

LE 20 DÉCEMBRE 2007, LE CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-BARTHÉLEMY DÉCIDE DE CRÉER UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC À STATUT PARTICULIER : LA CHAMBRE ÉCONOMIQUE MULTIPROFESSIONNELLE (CEM) DE SAINT-BARTHÉLEMY (DÉLIBÉRATION 2007-023 CT). LA CEM BÉNÉFICIE D'UNE AUTONOMIE DE GESTION ET S'ADMINISTRE PAR SES ÉLUS, QUI SONT ÉLUS DANS LE CADRE DE MANDATURE DE 5 ANS

La Chambre Économique Multi professionnelle (CEM) est un moteur du développement économique de Saint Barthélemy. Ses statuts indiquent que la CEM est un établissement public territorial à statut particulier qui constitue auprès des pouvoirs publics, l'organe représentatif des intérêts :

- Du commerce ;
- Des services ;
- De l'industrie ;
- Des métiers et de l'artisanat ;
- De l'agriculture ;
- Des professions libérales réglementées ;
- Des professions libérales assimilées.

Ainsi, selon les statuts, les attributions de la CEM sont décrites ci-après :

La CEM assure l'ensemble des missions qui lui sont conférées par convention, par l'Etat conformément à la législation nationale.

Elle a notamment pour mission de :

- Accompagner, conseiller et mettre en relation les entreprises de sa circonscription et de sa compétence, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur en matière de droit de la concurrence ;
- Créer et gérer les centres de formalités des entreprises pour lesquels elle aura obtenu compétence, dans les conditions prévues aux articles R123-1 à R.123-30 du code du commerce ;
- Tenir les registres d'immatriculation ;
- Reconnaître la qualité d'artisan qualifié et d'artisan d'art et d'attribuer les titres de maître artisan dans les conditions prévues au premier alinéa de l'article 3 du décret n°98-247 du 2 avril

1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers ;

- Être autorité compétente conformément à l'article 32 de la loi n°2010-853 du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services, au décret n°98-246 du 2 avril 1998 relatif à la qualification professionnelle exigée pour l'exercice des activités prévues à l'article 16 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat et au décret n°97-558 du 29 mai 1997 relatif aux conditions d'accès à la profession de coiffeur, et de coopérer à ce titre avec les autorités compétentes des autres états membres de l'Union européenne ou des états parties à l'accord sur l'espace économique européen ;

- Organiser l'apprentissage ;

- Fixer, dans le respect des dispositions de la sixième partie du code du travail, les priorités en matière d'actions de formation, en faveur des chefs d'entreprise, de leurs conjoints collaborateurs ou associés, de leurs auxiliaires familiaux dans le seul domaine de la gestion et du développement des entreprises ;

- Participer au développement de la formation professionnelle initiale et continue ;

- Créer et gérer des établissements de formation professionnelle initiale et continue dans les conditions prévues par les articles L .443-1 et 753-1 du code de l'éducation pour la formation initiale et dans le respect des dispositions du titre V de livre III de la sixième partie du code du travail qui leur sont applicables pour la formation continue ;

- Favoriser la promotion professionnelle des chefs d'entreprises et des salariés des secteurs pour lesquels elle aura obtenu les compétences ;
- Contribuer à l'expansion desdits secteurs professionnels notamment par l'organisation d'exposition ;
- Animer et coordonner les actions en faveur des métiers d'art à l'échelon territorial ;
- Améliorer la rentabilité des entreprises, la qualité des produits et des services, les techniques et les méthodes de production et de commercialisation en favorisant la collaboration entre entreprises et la création des services communs ;
- Participer à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises, liaison avec les services financiers de l'État, les organismes de recouvrement des cotisations sociales et toutes les personnes morales, publiques ou privées concernées ;
- Exercer une mission d'appui et de conseil, en coordination avec l'Agence française pour le développement international des entreprises et l'exportation de leur production ;

De manière plus générale :

- Procéder à toute étude utile et émettre des vœux ou des avis sur les matières relevant de sa compétence ;
- Donner à la Collectivité de Saint-Barthélemy les avis et renseignements qui lui sont demandés sur toutes les questions relevant de sa compétence ;
- Présenter ses vues aux pouvoirs publics sur tous les moyens de conduire au développement économique de Saint-Barthélemy ;
- Assurer, sous la réserve des autorisations requises, l'exécution des travaux et l'administration des services nécessaires aux intérêts dont elle a la garde ;
- Désigner un de ses membres pour siéger au conseil économique social et culturel, ainsi qu'aux différentes instances et commissions pour lesquelles une telle désignation pourrait lui être demandée



Nos principales missions pour résumer

- Mandataire aux formalités des entreprises : permet la présence d'un interlocuteur local pour la création d'entreprise et l'accomplissement des formalités
- Facilitateur de la vie des entreprises
- Appui, Conseil et assistance aux entreprises
- Rédaction d'actes juridiques pour la création, modification et radiation des sociétés
- Répertoire des métiers
- Aide à la recherche de financement
- Centre de formation professionnelle continue et d'acquisition de compétences et de qualifications
- Partenaire de la promotion sur l'apprentissage
- Délivrance et renouvellement des cartes immobilières
- Tenue du fichier consulaire
- Régie de la CFAE
- Bureau d'enregistrement des signatures électroniques
- Observatoire des entreprises du territoire et de l'économie locale
- Répertoire des actifs agricoles
- Accompagnateur de projets
- Organisateur d'événements spécifiques

CONSTITUTION

de la CEM



2007

Création par la Collectivité de Saint-Barthélemy par délibération 2007-23 CT du 20 décembre

2010

Loi 2010-853 du 23 Juillet art. 49 devenu article L 960-2 du Code de Commerce confiant à la CEM Saint-Barthélemy les missions, autres que consultatives, dévolues aux chambres de commerces et d'industrie, aux chambres de métiers et de l'artisanat et aux chambres d'agriculture.

2012

Signature le 18 Octobre, convention État, CCI Guadeloupe, CMA Guadeloupe et CEM relative aux missions dévolues aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat, Chambres de Commerce et de l'Industrie dont l'exercice est confié par l'État à la CEM

2015

Signature le 5 octobre de la convention octroyant les compétences en matière de délivrance des cartes des professions immobilières, entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2015.

2019

Transfert des locaux de la CEM au 59 rue Samuel Fahlberg, à Gustavia

2021

Création du Comité des Pêches et de l'Aquaculture

2022

Création de l'APAG SBH (association pour les agriculteurs de St Barth)

2022

Arrêté du 21 juin 2022 conférant l'agrément prévu par le 1^o de l'article 54 de la loi no 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques

2022

Création du Service juridique de la CEM et de l'offre conseil et rédaction d'actes juridiques

ORGANISATION

des élus

LE BUREAU

M. Thomas GREUX représente le Collège Professions libérales assimilées

M. Thierry DUTOUR représente le Collège Services Commerciaux

M. Jean-Luc MARTIN représente le Collège Métiers-Artisanat

M. Fred QUESTEL représente le Collège Industrie

M. Jonas BRIN représente le Collège Professions libérales réglementées

Mme Anne NOBILE représente le Collège Commerce

LES COLLÈGES

COLLÈGE COMMERCE :

Mme Anne SAUREL-NOBILE

M. Johnny LAPLACE

M. Nicolas GICQUEL

SUPPLÉANT :

M. Sébastien LORET

M. Franck MATHEVET

COLLÈGE SERVICES COMMERCIAUX

TITULAIRES :

M. Thierry DUTOUR

Mme Catherine CHARNEAU

Mme Emilie AUBIN-NIQUET

M. Julien GOUINEAU-QUESTEL

Suppléant : Aucun

COLLÈGE MÉTIERS-ARTISANAT

TITULAIRES :

M. Jean-Luc MARTIN

Mme Fabienne MIOT

Mme Benvinda de Jesus PEREIRA FONSECA

M. Grégoire ROUX

SUPPLÉANT :

M. Jacinto Paulo PEREIRA ROGRIGUES

COLLÈGE PROFESSIONS LIBÉRALES ASSIMILÉES

TITULAIRES :

M. Thomas GREUX

SUPPLÉANT :

M. Christian ONIER

COLLÈGE INDUSTRIE

TITULAIRES :

M. Fred QUESTEL

SUPPLÉANT :

M. Eric PLASSE

COLLÈGE PROFESSIONS LIBÉRALES RÉGLEMENTÉES

TITULAIRE :

M. Jonas BRIN

SUPPLÉANT :

M. Gaëtan MAGRAS



LES COMMISSIONS



LA COMMISSION DES FINANCES

qui examine le bilan, le compte de résultat et les annexes, préalablement à leur adoption par l'Assemblée Générale. Elle lui présente un compte rendu de cet examen.

M. Fred QUESTEL : Président
Mme Catherine CHARNEAU
M. Nicolas GICQUEL
Mme Émilie AUBIN

LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

qui examine et classe les offres lors de la mise en concurrence des candidats à un appel d'offre de la CEM. Les offres sont examinées conformément au Code des marchés publics et aux procédures internes d'achat.

M. Jonas BRIN : Président
M. Nicolas GICQUEL
M. Thierry DUTOUR
M. Jean-Luc MARTIN

LA COMMISSION DE PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

chargée notamment d'examiner et de donner un avis sur toute situation susceptible de créer un conflit d'intérêts entre la Chambre et l'un de ses membres.

M. Thierry DUTOUR : Président
Mme Catherine CHARNEAU
M. Nicolas GICQUEL
M. Jean-Luc MARTIN

LA COMMISSION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

chargée de l'étude de toutes les questions d'apprentissage et de perfectionnement professionnel.

Mme Benvinda de Jesus PEREIRA FONSECA : Présidente
M. Thomas GRÉAUX
Mme Fabienne MIOT
M. Nicolas GICQUEL
M. Johnny LAPLACE
M. Sébastien LORET
Mme Emilie Aubin
M. Fred QUESTEL

LA COMMISSION DU RÉPERTOIRE

DES MÉTIERS créée par arrêté préfectoral ; elle se réunit à la demande de son Président ou du Président de la Chambre pour avis avant tout refus d'immatriculation et peut déclencher un contrôle de la qualification professionnelle.

Vu les dispositions de l'article 46 de la Loi du 23 juillet 2010 qui confère à la C.E.M les compétences des Chambres des Métiers et de l'Artisanat, et de l'article 2 alinéa 2 de la convention signée le 18 octobre 2012 qui dispose que la C.E.M. devra : « Tenir le Répertoire des Métiers »

L'article 16 du Décret n° 98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers dispose que :

« Une commission du répertoire des métiers est instituée dans chaque département par arrêté préfectoral ; elle est présidée par le préfet ou son représentant, qui a voix prépondérante, et comprend en outre un représentant des greffes des tribunaux de commerce ou des tribunaux de grande instance statuant en matière commerciale un représentant des chambres de commerce et d'industrie, un représentant des chambres de métiers et de l'artisanat et un agent de l'État désigné par le préfet.

Elle se réunit sur l'initiative de son président ou à la demande du président de la chambre de métiers et de l'artisanat et rend son avis sur les demandes qui lui sont présentées dans le délai de quinze jours à compter de sa saisine. »

M. Jean-Luc MARTIN : Président
M. Thierry DUTOUR

LA COMMISSION « PROJETS »

M. Thomas GRÉAUX : Président
M. Jonas BRIN
M. Fred QUESTEL
Mme Benvinda de Jesus PEREIRA FONSECA
M. Johny LAPLACE
M. Nicolas GICQUEL
Mme. Fabienne MIOT
M. Julien Guineau-Questel

LA COMMISSION COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE-ANIMATION

M. Fred QUESTEL : Président
Mme Emilie AUBIN
Mme Benvinda de Jesus PEREIRA FONSECA

LA COMMISSION VIDÉOPROTECTION

M. Julien Guineau-Questel
M. Johnny LAPLACE



PERSONNEL

Organigramme de la CEM



Au sein des locaux de la CEM, siège également le service de la CFAE, service de la Collectivité de Saint-Barthélemy. Il existe une convention de mise à disposition de 2 agents de la Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy auprès de la CEM. Ces personnels sont placés sous l'autorité du Directeur de la CEM.

Ces 2 agents sont : Georgette Laplace et Delphine Schutz.

En 2022

- 1 départ : Camille Cros
- 3 arrivées : Une apprentie en la personne de Alana DA SILVA, Pauline MARIE-LOUISE et Magalie HODGE
- 1 promotion interne : Virginie Allamelle quitte son poste à l'accueil en septembre 2023 pour rejoindre le service formations.
- A l'été 2022, nous avons accueilli 2 emplois d'été à durée déterminée : Joana AMÉ qui a travaillé du 20 juin au 31 juillet et Ly GOUINEAU QUESTEL qui a travaillé du 4 juillet au 31 août et du 17 novembre au 31 décembre
- En 2022, nous avons accueilli 2 stagiaires : Mariska Matignon du 31 janvier au 04 février et Johanna AMÉ du 9 mai au 17 juin

VOTRE CENTRE des FORMALITÉS des ENTREPRISES Centre de formalités en mutation

TROIS MOTS CLÉS PEUVENT RÉSUMER L'ANNÉE 2022 DU CENTRE DES FORMALITÉS DES ENTREPRISES (CFE) DE LA CEM : ANTICIPATION, TRANSFORMATION ET NOUVEAUTÉ.

• **Anticipation** en raison de l'article 1^{er} de la loi n°2019-486 qui a prévu le remplacement des CFE par le guichet unique, un outil numérique géré par l'Institut national de la propriété industrielle, obligeant la réalisation de toutes les formalités des entreprises en ligne sur le site de INPI dès le 1^{er} janvier 2023. Ce changement juridique a été l'occasion de réaffirmer le rôle de service de proximité et fédérateur d'entreprises, mais également d'aiguiller et de répondre aux questions des entrepreneurs et des mandataires sur ces évolutions statutaires.

• **Transformation** du CFE en centre des entreprises pour mieux répondre aux exigences entrepreneuriales des dirigeants et gérants en proposant un

accompagnement complet dans leurs formalités légales. Cette mutation a permis de développer la rédaction d'actes juridiques liées aux formalités d'entreprises.

• **Nouveauté** avec deux offres adressées à la fois aux porteurs de projets et aux chefs d'entreprises aguerris. Développées en 2022 pour un déploiement complet en 2023, les formules «ma formalité clé en main », et « ma société sur mesure », illustrent l'évolution du centre des entreprises. Ces nouveautés s'incarnent par ailleurs dans le recrutement d'une juriste - Pauline MARIE-LOUISE- en charge du volet conseil et rédaction d'actes.

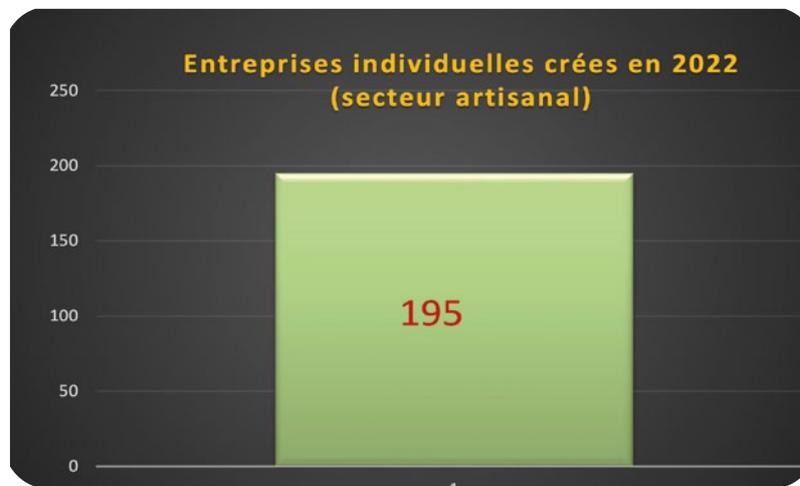
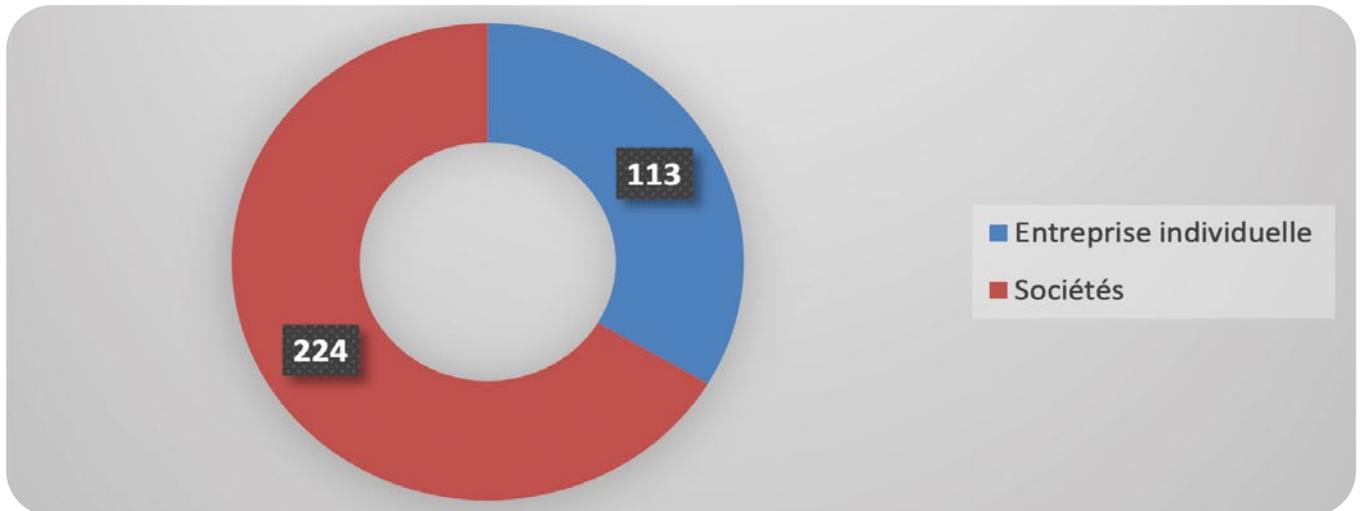
LES CHIFFRES PHARES DU CENTRE DES ENTREPRISES EN 2022 :

Les métiers de services ont toujours le vent en poupe sur l'île de Saint-Barthélemy avec comme secteurs privilégiés ceux liés aux activités combinées de soutien aux bâtiments et à la restauration. Exercés de façon majoritaire sous la forme d'une micro-entreprise, ces métiers ont été, en 2022, de plus en plus exercés par des sociétés par actions simplifiées à associé unique (SASU).

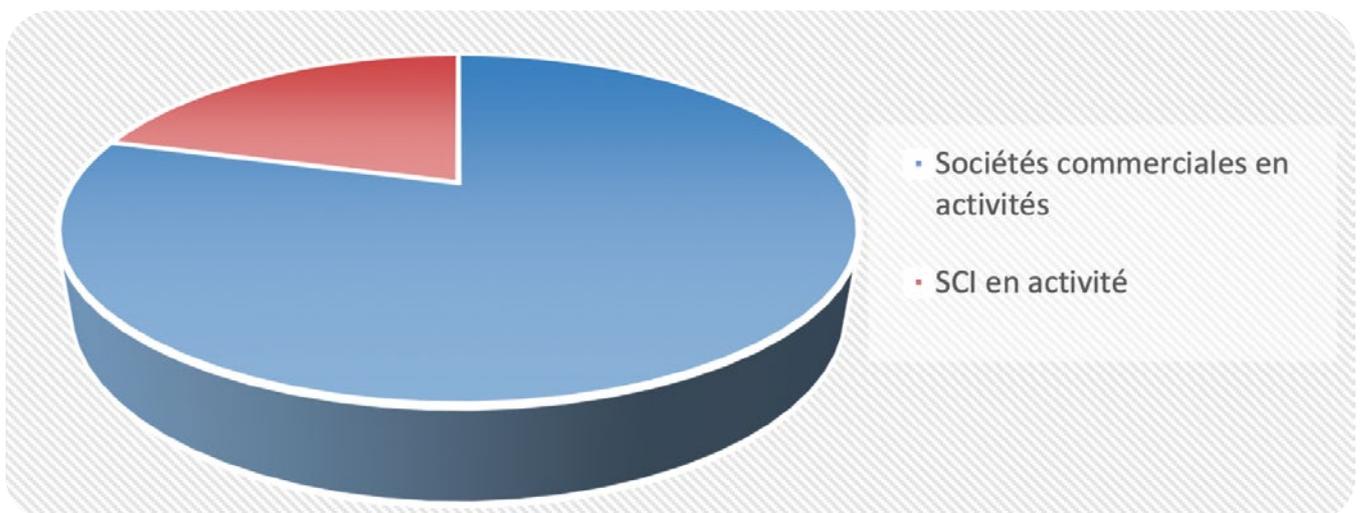
La création de plus de 500 entreprises sur l'île pour l'année 2022 (hors établissement complémentaires ou secondaires) témoigne de la vitalité entrepreneuriale de Saint-Barthélemy.



NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉES EN 2022 (SECTEUR COMMERCIAL)

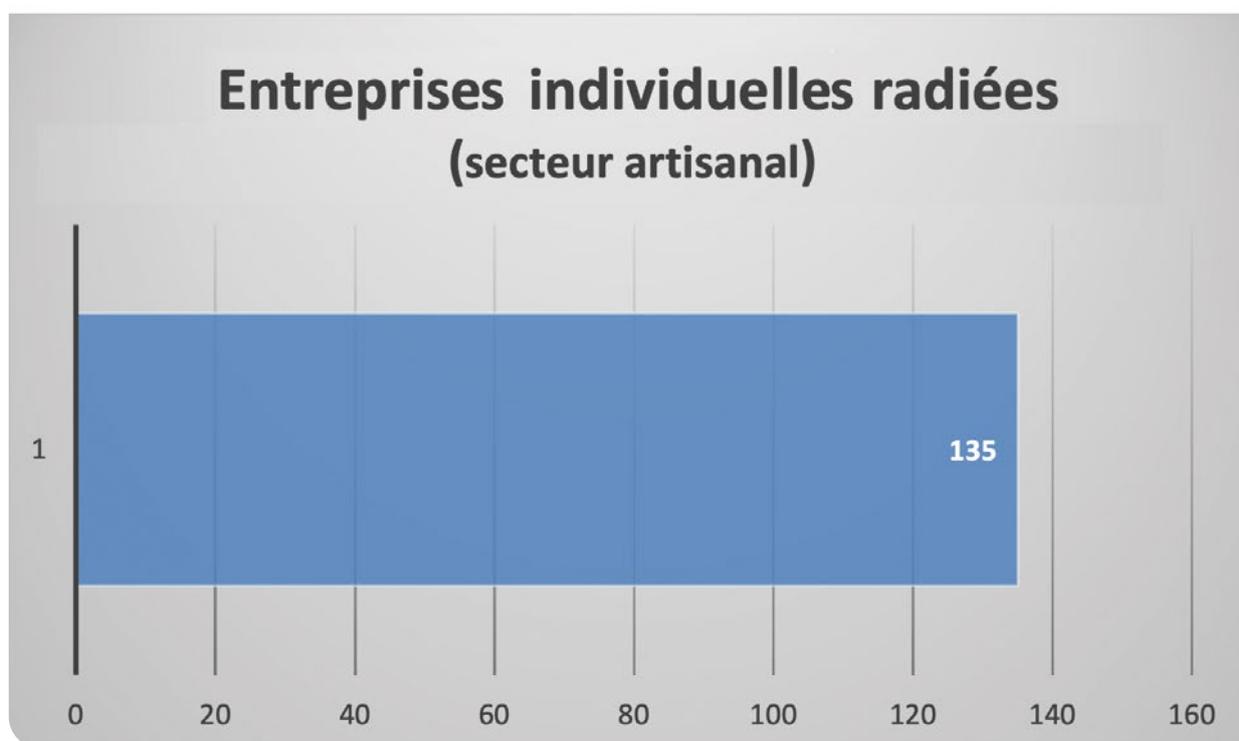
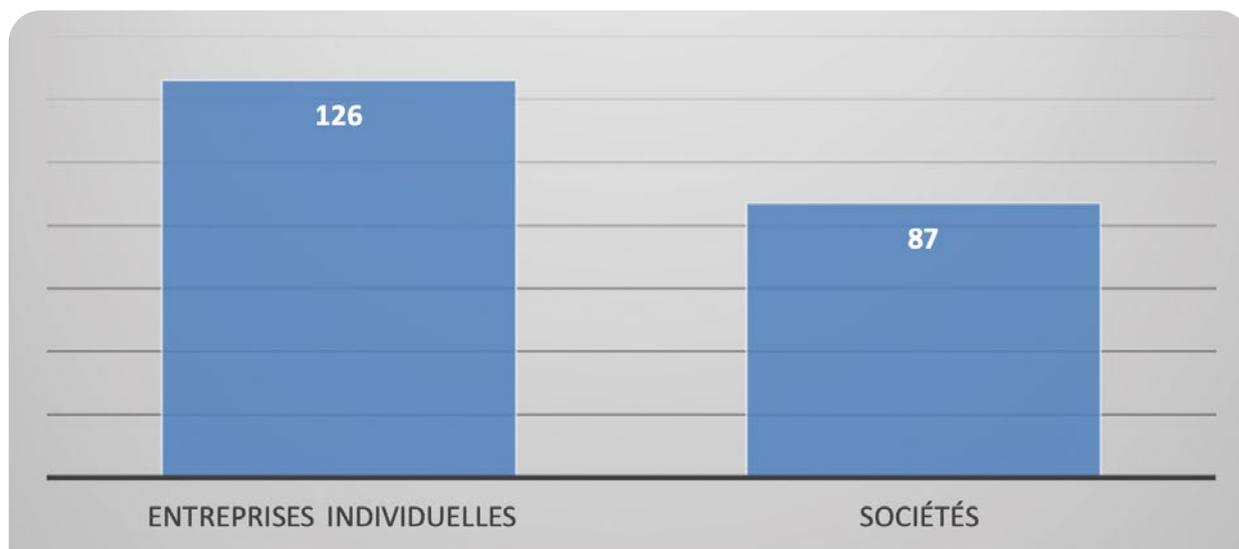


AU 31/12/2022, ENVIRON 4 300 SOCIÉTÉS COMMERCIALES, ET ENVIRON 1 125 SOCIÉTÉS CIVILES IMMOBILIÈRES ÉTAIENT EN ACTIVITÉS SUR L'ÎLE.



La vitalité économique et la concurrence de plus en plus accrue se traduisent également par des cessations d'activités et des radiations d'entreprises. le centre des formalités a en effet enregistré au 31/12/2022 environ 300 formalités de radiations d'entreprises (sociétés commerciales et entreprises individuelles.)

ENTREPRISES RADIÉES (SECTEUR COMMERCIAL)



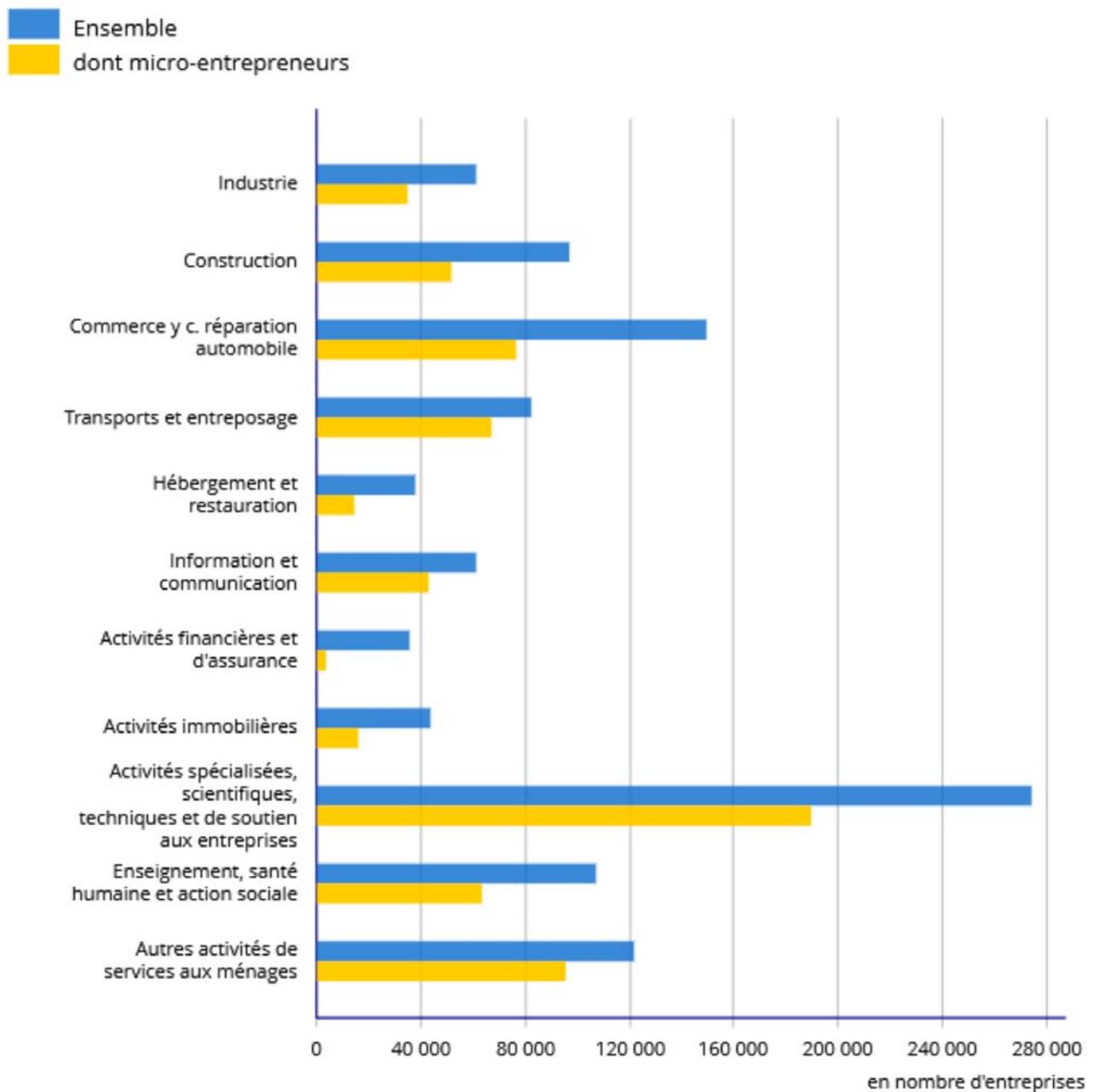
Le nombre élevé de micro-entreprises qui se radient et la tendance plus importante pour les sociétés commerciales de se mettre en sommeil sont révélateurs de la facilité de création et de radiation d'un statut sur l'autre.

En 2022 :

- Plus de 50% des entrepreneurs qui radient leurs entreprises sont des micros entreprises.
- Plus d'une trentaine de sociétés commerciales ont demandé une mise en sommeil.

Au niveau national, l'INSEE schématise ci-dessous, les secteurs dans lesquels les créations d'entreprises ont été les plus nombreuses :

Créations d'entreprises par activité en 2022



Note : les créations d'entreprises sont en fait des créations d'unités légales.

Lecture : en 2022, 60 915 entreprises ont été créées dans le secteur de l'industrie, dont 34 919 sous le régime du micro-entrepreneur.

Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

A Saint-Barthélemy, en 2022, les entreprises se sont créées en majorité dans les secteurs liés au soutien aux bâtiments (nettoyage, management de villas, travaux de finition, entretien d'espaces verts...), à la construction (maçonnerie, électricité, plomberie, menuiserie et charpente...) et au commerce (location et vente de véhicules, e-commerce et import-export).

Femmes chefs d'entreprises : Un tiers des chefs d'entreprises sont des femmes !

BPI France le rappelle régulièrement, la contribution de l'entrepreneuriat féminin au tissu économique et social est indispensable et mesurable. A Saint-Barthélemy, c'est un constat : les femmes entreprennent et sont de plus en plus nombreuses à se lancer dans l'aventure de dirigeant d'entreprise.

DES ENTREPRISES CEPENDANT RALENTIES AU NIVEAU NATIONAL ET LOCAL :

La grande consultation des entrepreneurs lancés par CCI France afin d'identifier leurs ressentis sur l'année 2022 et leurs perspectives pour 2023, fait état de difficultés liées à l'approvisionnement en matières premières et en marchandises, et liée à l'augmentation des prix de l'énergie.

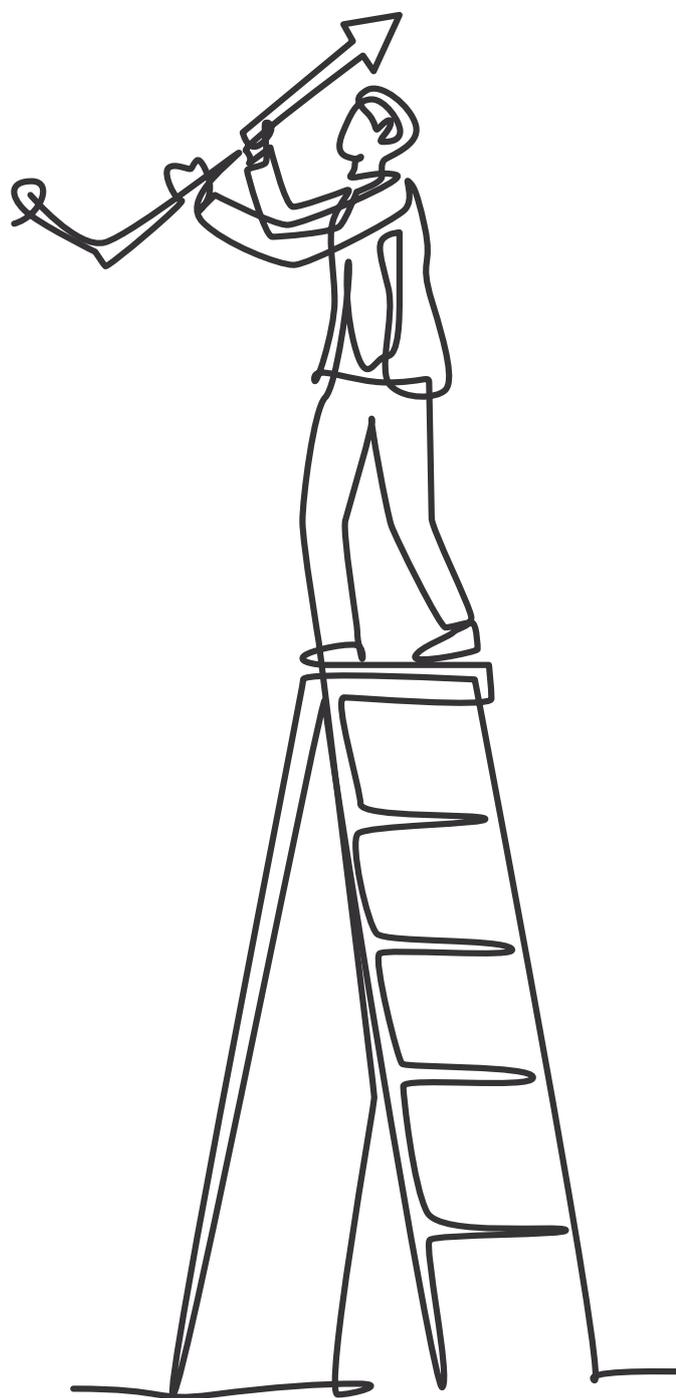
En mai 2022, la CEM a sondé, par courriel et téléphone, les élus titulaires représentant les collèges commerciaux, artisanaux, et professions libérales assimilées ou réglementées de l'île, afin de mesurer l'ampleur des conséquences de ce conflit dans leurs secteurs respectifs.

À la suite de leurs réponses, trois constats ont été établis :

- Le secteur du BTP est le plus impacté.
- Les délais d'approvisionnement ont fortement augmenté tous secteurs confondus.
- Le gel des avoirs a un impact très important sur les activités de prestations de services.

Ces constats se sont traduits par :

- L'envol des matières premières : qui a eu comme répercussion, notamment pour les entreprises du BTP, une modification des prix de l'acier, du bois et des autres matériaux de construction.
- La prolongation des délais d'approvisionnement : notamment dans les secteurs liés à l'alimentation, dont les conséquences à long terme pourraient être sur la qualité des produits proposés.
- L'arrêt de certains travaux commandés : dont l'impact notable a été sur les travaux engagés, le paiement des commandes effectuées, et la rémunération des personnels sollicités.



ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE 2022

- DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE

Le regroupement de certains agriculteurs immatriculés sur l'île au sein de l'association APAG aura été un moment important d'accompagnement pour la CEM, qui est également chambre agricole. Une occasion de mettre un coup de projecteur sur les difficultés et opportunités d'un secteur économique en plein essor sur l'île.

- RENCONTRE ENTRE LE GREFFE ET LES SOCIAUX PROFESSIONNELS.

En novembre 2022 le Greffe de Basse-Terre est venu à la rencontre des experts comptables, juristes, avocats et mandataires de Saint-Barthélemy. A l'initiative de la CEM, cette rencontre a permis de rappeler les missions du Greffe et les obligations déclaratives des entrepreneurs. Avec la participation d'une trentaine de professionnel, les échanges ont été riches de débats et d'interrogations portant notamment sur les dépôts des comptes et les radiations d'offices.

- MISE À JOUR DU FICHIER CONSULAIRE :

Plus de 6 000 entreprises sont répertoriées sur l'île de Saint-Barthélemy. La tenue à jour des informations concernant leurs adresses, leurs dirigeants et leurs contacts est une des missions de la CEM. Cette vaste et importante tâche nécessite plusieurs systèmes de vérifications (enquêtes, croisement des fichiers dans le respect du RGPD, sollicitations téléphoniques...). 2022 aura permis une importante mise à jour de ce fichier consulaire concernant les contacts, les adresses et les modifications de dirigeants.

- ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DES PROJETS :

La CEM consacre une enveloppe financière annuelle pour l'accompagnement à projet des entrepreneurs. Les secteurs privilégiés étant l'innovation, l'environnement, l'artisanat et le numérique. Chaque année des porteurs de projets sollicitent la CEM et décrivent leurs projets et perspectives de développement.

Pour 2022, les secteurs de l'environnement et du recyclage auront bénéficié d'un soutien de la part de la CEM. Deux micro-entrepreneurs ont, en effet, souhaité être accompagnés pour l'achat de matériel de récolte de résine (pour transformation en encens) et l'achat de conteneur à verre (pour le développement d'un service recyclage). Ce coup de pouce aux entrepreneurs se concrétisera en 2023 avec la finalisation de leur demande d'accompagnement.



CHIFFRES CLÉS IMMOBILIER 2022 :

Avec un total de 99 cartes professionnelles autorisant l'exercice des activités immobilières, le secteur de l'immobilier sur l'île est de plus en plus attractif.

23 attestations de collaborateurs sont rattachées aux agences de l'île. La majorité de ces collaborateurs exercent sous le statut d'agent commercial indépendant.

Une dizaine de porteurs de cartes n'ont pas demandé le renouvellement de leurs cartes dans les délais légaux. Trois n'ont pas souhaité renouveler leur carte pour l'année 2022.

Une question sur dix posée à la CEM est en rapport avec le secteur de l'immobilier.

Les principales informations demandées portant souvent sur les obligations légales et administratives d'une agence immobilière pour exercer son activité.

De nombreux échanges ont également eu lieu cette année avec les managers de villas pour leur rappeler (au moment de la création de leur entreprise ou à l'occasion d'une modification), leurs droits et obligations quant au management de villas, souvent confondus avec une permission de réaliser des tâches d'agents immobiliers. Même si le chiffre est difficile à confirmer en raison des multiples casquettes souvent occupées par les managers de villas, en 2022 plus de 700 entreprises déclaraient exercer une activité de manager de villas sous le code APE : 9609Z « Autres services personnels ».

-Nombre de cartes immobilières et d'attestations de collaborateurs au 31/12/2022- (île de Saint Barthélemy)



▀ Cartes immobilières ▾ Attestations de collaborateurs

*Sources des chiffres : Fichier consulaire de la CEM/Base de données de la CFAE/ Site INSEE/ Informations infogreffe et INPI.

*Les entreprises exerçant une activité artisanale sous forme de SARL ou de SAS sont comptabilisées dans les sociétés commerciales.

*Les entreprises individuelles dans le secteur artisanal sont distinguées des sociétés commerciales exerçant une activité artisanale.

VOTRE CENTRE DE FORMATION

Bilan

2022 A ÉTÉ UNE ANNÉE RECORD POUR LE CENTRE DE FORMATION EN TERMES :

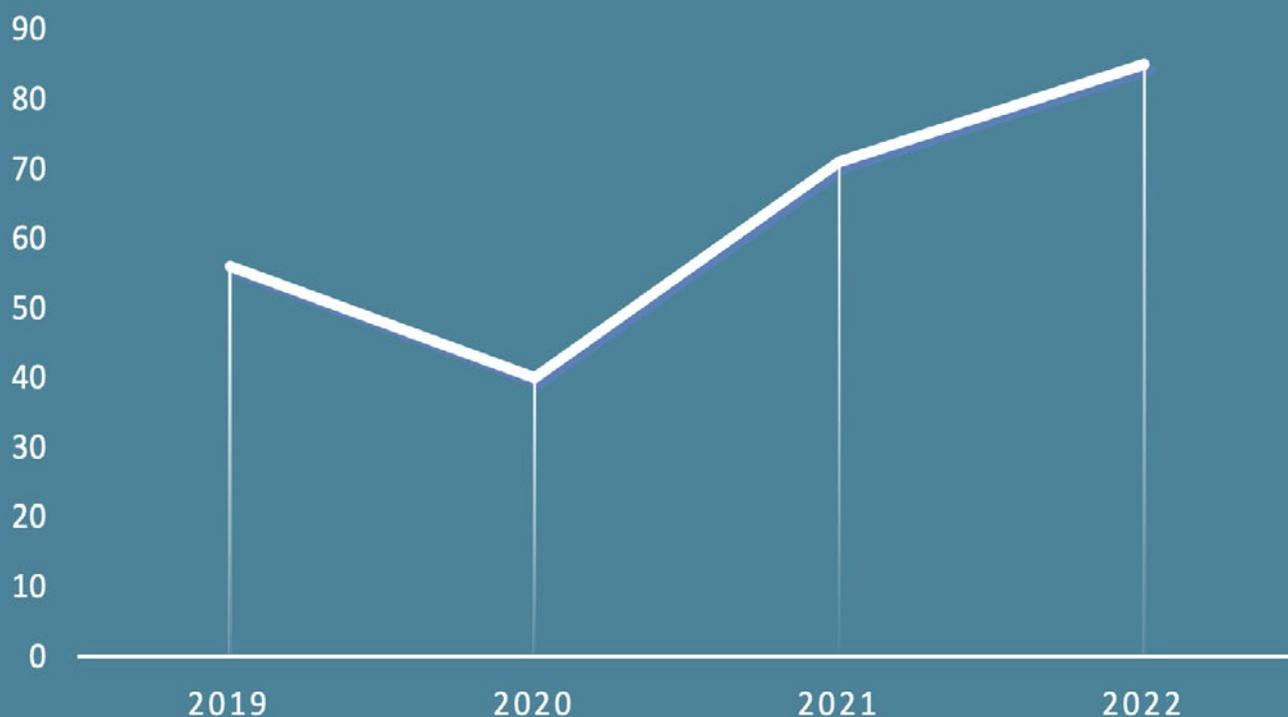
- De sessions de formations (85 sessions en 2022 contre 71 en 2021)
- De nombre de stagiaires (682 stagiaires en 2022 contre 616 en 2021)
- De nombre d'heures de formation (1.162h en 2022 contre 847h en 2021)
- De chiffre d'affaires (283.526€ en 2022 contre 222.262€ en 2021)
- De nombre de formateurs (21 formateurs en 2022 contre 14 en 2021)
- D'offres de formations avec environ 150 formations disponibles

En 2022 le Centre de Formation a organisé 85 sessions de formations représentant 1162 heures.

<i>CATEGORIE DE FORMATIONS</i>	<i>NOMBRE DE SESSIONS</i>	<i>NOMBRE DE STAGIAIRES</i>	<i>NOMBRE D'HEURES DE FORMATIONS</i>
Gestion - bureautique	2	12	42
Immobilier	19	120	168
Bâtiment	11	64	175
Santé - sécurité	12	105	110
Hôtellerie - restauration	7	102	104
Habilitation électrique	11	57	189
Pêche	2	16	38
Droit	5	29	49
Environnement	7	144	28
Bilan de compétence	6	6	112
Autre	3	27	147
TOTAL	85	682	1.162

Le Centre de Formation de la CEM enregistre en 2022 son année record en termes d'activité avec 20% d'augmentation du nombre de sessions de formations par rapport à 2021. Cette augmentation est de 115% depuis 2020.

NOMBRE DE SESSIONS DE FORMATIONS



En 2022, 3 secteurs ont été les plus demandés par les stagiaires :

- L'environnement (21% des stagiaires)
- L'immobilier (17% des stagiaires)
- La santé sécurité (15% des stagiaires). A noter que ce secteur est en baisse de 20%.

Sur les 260 jours d'ouverture du Centre de Formation en 2022, **166 jours ont été animés par des sessions de formation**, soit 57% du temps possible (contre 47% en 2021 et 40% en 2020).

En 2022 les formations étaient remplies à 82% (baisse de 5% par rapport à 2021, en raison notamment de la participation aux « journées d'intégration »).

Au vu des retours des participants, 87% des stagiaires sont très satisfaits des formations de la CEM, et 13% sont satisfaits. Il n'y a aucun retour négatif sur la qualité des prestations proposées.

2022 a été marqué par l'organisation d'une formation initiale pour le passage du certificat de conducteur de taxi. Cette formation de 140h, dont la Collectivité est à l'origine a permis de collecter 48.900€ de CA et est la formation la plus génératrice de CA par participant (3.260€).

Hormis ce cas exceptionnel, les formations les plus génératrices de CA par participant sont les nouvelles formations à destination des architectes, avec 1.155€ par participant.

Pour rappel, en 2021, le permis d'exploitation était la formation la plus génératrice de CA par participant (750€ par participant).

L'offre de formation proposée en 2022 s'est considérablement élargie par rapport à 2021.

45 formations différentes ont été réalisées en 2022, dont 17 nouvelles formations.

FORMATIONS RÉALISÉES EN 2022

BÂTIMENT :

- Préparation à l'habilitation électrique - HEE initiale
- Préparation à l'habilitation électrique - HEE recyclage
- Préparation à l'habilitation électrique - HENE initiale
- Préparation à l'habilitation électrique - HEE BS
- AIPR encadrant
- AIPR opérateur
- CACES R485 - Gerbeur
- CACES R490 - Camion Grue
- CACES R489 - Chariot élévateur
- CACES R482 - Engin de chantier
- Travaux en hauteur- port du harnais
- Qualipv
- Habilitation Electrique Photovoltaïque
- Montage démontage vérification et utilisation des échafaudages fixes et roulants
- Conception paracyclonique
- Construction paracyclonique

PÊCHE :

- Certificat Restreint d'Opérateur
- Médicale 1

IMMOBILIER :

- Le code de déontologie des agents immobiliers
- La Vente en Etat Futur d'Achèvement (VEFA)
- L'impact du droit des successions
- Les plus-values immobilières
- La sécurisation des honoraires
- Audit des agences immobilières
- Le bail civil
- La location saisonnière
- Les fondamentaux de la société civile immobilière (SCI)

DROIT :

- Actualité du droit
- Opérations de restructuration
- Les statuts de l'entrepreneur
- L'évolution processuelle
- Droit du travail, actualité et réglementation secteur Café / Hôtel / Restaurant

PREMIERS SECOURS :

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST) Initial
- Premiers Secours Civique de niveau 1 (PSC1)
- Equipier de Première Intervention (EPI)
- Gestes Qui Sauvent
- Accueil des personnes en situation de handicap
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST) recyclage

HÔTELLERIE / RESTAURATION :

- Permis d'Exploitation
- Formation Réduite à la Sécurité des Spectacles
- Hygiène alimentaire
- Journée d'intégration des saisonniers

GESTION - BUREAUTIQUE :

- Entreprendre

ENVIRONNEMENT :

- Mettre en place la démarche écoresponsable dans mon entreprise

CERTIFICATION :

- Formation certificat professionnel conducteur de taxi



Chaque année, la CEM adapte son catalogue en fonction des besoins du territoire et des demandes qui nous sont reportées. En 2022, la CEM ouvre la voie au développement des compétences et au passage de certifications locales.

PRÉVENTION SECOURISME	HÔTELLERIE RESTAURATION	BÂTIMENT CONSTRUCTION	IMMOBILIER	DROIT SOCIAL GESTION
LANGUES	BUREAUTIQUE INTERNET	TECHNIQUES PROFESSIONNELLES	MANAGEMENT	UNIVERS MARITIME
ENVIRONNEMENT	BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL	CERTIFICATION DIPLOME	BILAN DE COMPÉTENCES	

FINANCES

UN CHIFFRE D'AFFAIRES (CA) EN AUGMENTATION CONSTANTE DEPUIS 2019 : L'ENSEMBLE DES RÉALISATIONS DU CENTRE DE FORMATION A PERMIS DE DÉGAGER UN CA DE 283.526€ EN 2022 (CONTRE 222.262€ EN 2021) - SOIT UNE AUGMENTATION DE 28% ENTRE 2021 ET 2022. A NOTER QUE DEPUIS 2019, LE CA DU CENTRE DE FORMATION A AUGMENTÉ DE 155%.

Le panier moyen est de 415,73€ par participant. Le record était en 2020 avec un montant de 412,44€.

En 2022, le CA par jour d'ouverture était de 1.090,48€ contre 854,85€ en 2021 (soit 25% d'augmentation).

L'objectif fixé était de 190.000€ au budget primitif 2021. Ce qui représente 93.526€ supplémentaire soit 49% d'augmentation.

Evolution du CA du centre de formation



LA COMMUNICATION

DECouvrez
NOTRE NOUVEAU
SITE INTERNET

WWW.CEMSTBARTH.COM

59 RUE SAMUEL FAHLBERG - GUSTAVIA
97133 SAINT-BARTHÉLEMY
05 90 27 12 55

cem
CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
— Saint-Barthélemy —

2022 : UNE ANNÉE TÉMOIN

Le service ayant été créé en septembre 2021, 2022 fut appréciée comme la première année complète. Le défi de digitaliser la CEM et d'accroître sa notoriété a été relevé et les objectifs ont été atteints.

NOUVEAU SITE INTERNET ET NEWSLETTER :

Nouveau site internet : priorité de la CEM, il a vu le jour le 16 juin 2022. www.cemstbarth.com

Il a été conçu pour les entrepreneurs et tourné vers l'avenir. Les inscriptions aux formations sont possibles via le site ainsi que la consultation du catalogue et des fiches techniques.

La rubrique Offres d'emploi est la page la plus consultée après la page d'accueil.

FRÉQUENTATION DU SITE INTERNET

Nombre d'événements par Nom de l'événement		Vues par Titre de la page et classe de l'éc...	
NOM DE L'ÉVÉNEMENT	NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS	TITRE DE LA PAGE ET CL...	VUES
page_view	17 k	CEM St Barthélemy - Gustavia	5,7 k
user_engagement	12 k	OFFRES EMPLO... Barthélemy	3 k
session_start	6,7 k	Mon catalogue ...St Barthélemy	2,1 k
scroll	6 k	Mes démarches...St Barthélemy	707
first_visit	4,1 k	Recherche CEM St Barthélemy	645
file_download	2,1 k	Formulaire de ... St Barthélemy	483
click	566	Mon équipe C...St Barthélemy	464

[Afficher les événements →](#)
[Afficher le rapport "Pages et écrans" →](#)

La première **NEWSLETTER** est sortie en même temps que le site internet. Elle a été actée trimestrielle.



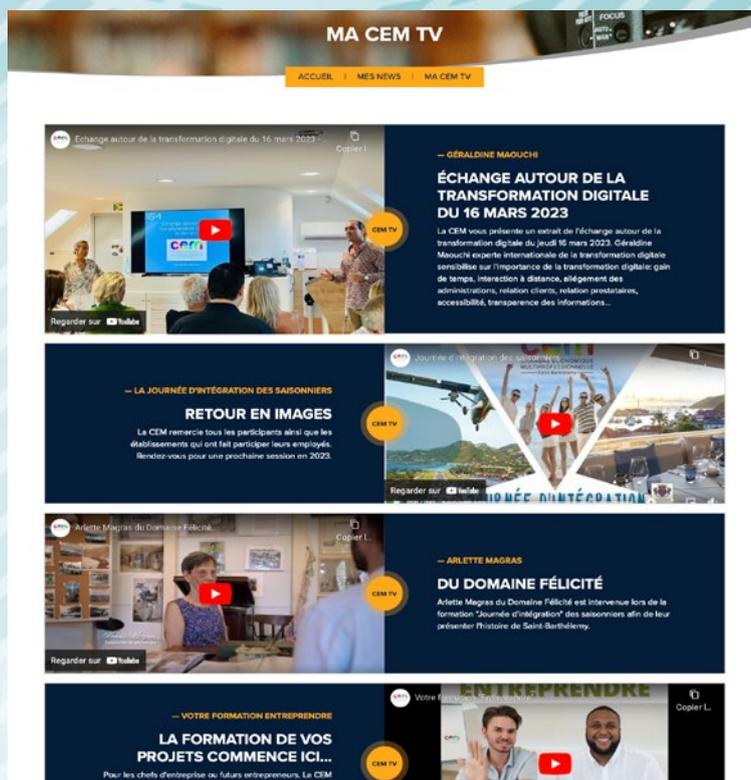
LES RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook : Aujourd'hui, nous essayons d'être le plus actif possible sur ce compte afin de gagner en Followers. Nous avons atteint les 1000 followers !

Facebook reste le réseau social « préféré » des Saint-Barth et un bon moyen de communication pour nous car il permet de partager des liens.

[@CemStBarthOfficiel](#)

Instagram : Nous permet de toucher une population un peu plus jeune. Un réseau populaire qui peine à percer : Il permet surtout le partage de photos et la plupart des informations que nous proposons sont des visuels informatifs et non de « belles photos » touristiques. [@cemstbarth](#)



LA CHAÎNE YOUTUBE a vu le jour avec la création du site internet.

A ce jour, nous avons 7 vidéos en ligne. C'est un excellent outil marketing car nous pouvons partager les liens facilement.

[CEM ST BARTH \(Officiel\) Accessible sur ma CEM TV](#)

LES ÉVÈNEMENTS

LE FORUM DES MÉTIERS a eu lieu le 16 mars 2022, au Collège Mireille Choisy avec plus de 80 participants. Lieu d'échange incontournable entre les jeunes et les entreprises. Il devrait être renouvelé tous les 2 ans. [Le forum des métiers : un événement CEM !](#)



Dossier de presse - CEM -
L'agriculture à Saint-
Barthélemy



novembre 2022

LES ATELIERS DE STRUCTURATION pour les agriculteurs et les pêcheurs ont eu lieu en mai 2022 puis suite au lancement de la création de l'Association pour les Agriculteurs de Saint-Barth (l'APAG SBH) le 20 octobre, nous avons créé un dossier de presse [Agriculture](#).

Participation au
FORUM DE L'ÉCOLOGIE
organisé par Super U
le 29 octobre.





Participation au **ST BARTH GOURMET FESTIVAL** lors de l'épreuve du Chefs Challenge le 13 novembre.



RENCONTRE GREFFE - CEM
Socioprofessionnels
le 14 novembre.

cem
COMITÉ ÉCONOMIQUE
SOCIOPROFESIONNEL DE
ST-BARTH

**RENCONTRE
GREFFE-CEM &
SOCIOPROFESIONNELS**
SUR INVITATION

15/11/2022
DE 9H À 11H
SALLE DU CONSEIL TERRITORIAL A L'HÔTEL
DE LA COLLECTIVITÉ

- LE GREFFE ET SES MISSIONS
- LES OUTILS MIS A DISPOSITION DES ASSUJETTIS
- ZOOM SUR LES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES
 - Dépôt de bilan
 - Intérêts et dividendes
 - Indicateurs zéro

MERCI DE SOUMETTRE VOS QUESTIONS EN AMONT :
CONTACT@CEMSTBARTH.COM
05 90 27 12 55

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE BASSE-TERRE



DOSSIER DE PRESSE

2022

par Stéphanie Lédée - Chargée de communication

Le Comité territorial des pêches organise sa première année d'exercice

Depuis sa naissance le 16 juin 2021, le Comité des pêches et de l'aquaculture de Saint-Barth travaille à la mise en place d'une organisation pérenne de sa structure, en partenariat étroit avec la Chambre économique multiprofessionnelle.

L'année 2022 aura été celle du lancement des activités pour le Comité territorial des pêches et de l'aquaculture de Saint-Barth. Depuis sa création, le 16 juin 2021, le Comité effectue activement l'organisation de sa structure et à son bon fonctionnement. Pour ce faire, il travaille en étroite collaboration avec la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem). Particulièrement avec Lise Perrin, technicienne halieutique dont la mission consiste notamment à « mettre en œuvre de façon opérationnelle » le Comité des pêches.

Le président du Comité des pêches de Saint-Barth Jordan Laplace en compagnie de son équipe lors de la création du Comité, le 16 juin 2021.

participe à la gestion des ressources halieutiques dans le cadre d'une pêche durable et responsable, précise la Cem. Son projet associatif (car il a été créé sous la forme d'une association loi 1901, ndr), consultable librement, s'ajoute :

Préambule numéro 1 : le rôle du caribéen. Depuis sa création, différentes actions ont permis de l'installer de manière opérationnelle : la mise en place d'un règlement intérieur ainsi que de

d'un cahier des à un prix adapté de façon à couvrir leurs activités de manière saine et à supporter les risques pris en mer comme à terre, liés au transport et au stockage de carburants. D'autres sujets vont bien évidemment occuper le Comité dans les prochains mois. Tout d'abord, la future « halle à manger » promise par la Collectivité territoriale qui remplacera l'actuel petit hall où se trouvent les entrées de Gustavia. Une consultation est menée afin d'analyser les besoins des pêcheurs. Le Comité imagine également la mise en place d'un événement spécifique autour de la pêche dont le but sera de « mettre en avant la production locale ». Il va également se pencher sur la question de la formation, cherchant à la Cem, afin dans un premier temps de recenser les besoins des professionnels pour leur trouver des formations adaptées. Enfin, l'un des objectifs de l'exercice 2022 sera de communiquer à l'ensemble des professionnels de la pêche, pour mieux faire connaître et valoriser le produit « local », explique la Cem.

Le Comité Territorial des Pêches - Le CTPA

06 janvier 2022

JSB - n°1454

JSB - 24 février 2022 - n°1461

ACTUALITÉS 6

Un pôle juridique pour les entreprises à la Cem

Depuis sa création en 2008, la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem) dispose de son propre centre de formalités des entreprises (CFE). Celui-ci se décline en trois volets : métier, commerce et agriculture. Les sociétaires, les artisans, les commerçants et les agriculteurs de l'île qui composent un tissu économique de plus de 6.000 entreprises peuvent recourir à la Cem pour toutes les étapes de la vie d'une entreprise : immatriculation, modifications ou radiation. La Cem accompagne les professionnels dans la constitution des dossiers avant de les transmettre au greffe de Basse-Terre, en Guadeloupe. Toutefois, avec l'entrée en vigueur le 1er janvier 2023 de la loi 2019, consacrée à la croissance et à la transformation des entreprises, les CFE sont remplacés par un guichet unique dématérialisé accessible aux entrepreneurs.



Camille Cros, juriste spécialisée en droit des affaires auprès de la Cem.

2019, il faudra que les citoyens remplissent eux-mêmes les formalités de demande, explique la juriste. Nous allons donc leur proposer de continuer à leur accompagner tout en améliorant le service déjà existant. Par exemple en le développant avec une mission de conseil.

Quelle que soit sa forme juridique, chaque entreprise pourra bénéficier de quatre services distincts : l'orientation de la forme juridique et l'aide à la création de société d'entreprise, la rédaction d'actes et des conseils juridiques en vue de choix stratégiques, présentation des financements potentiels et,

enfin, la mise en relation des entreprises à reprendre avec les repreneurs potentiels. Il est noté que dans ce nouveau système, les professions libérales et les agents commerciaux SCI ne seront plus exclus. De plus, les délais de traitement seront réduits. Il sera désormais possible d'obtenir un numéro Siren en 24 heures au lieu de 48 et un K-Bis en 72 heures au lieu de 15 jours.

Les personnes et entreprises intéressées peuvent prendre rendez-vous auprès de la Cem, par téléphone (09021255) ou par courriel (contact@cembarth.com).

Un Forum des métiers le 16 mars

Le Forum des métiers et de l'apprentissage organisé par la Chambre économique multiprofessionnelle va se tenir le mercredi 16 mars de 9 à 12 heures. La manifestation aura lieu dans l'enceinte du collège Marie-Claire, à Gustavia. Il est ouvert à tous (collégiens, apprentis, lycéens, familles et public). Pour les entreprises qui sont d'accueil et déjà inscrites au programme, des chaises et des tables seront mises à disposition afin d'installer leur espace pour accueillir les visiteurs. Pour l'heure, la Cem indique que 70 participants ont répondu présent à son invitation. « L'objectif est de rendre ce forum le plus dynamique possible en proposant des animations, explique Stéphanie Lédée, chargée de communication pour la Cem. Les plus jeunes seront très intéressés par les présentations, ce qui n'est pas une nouveauté. Par ailleurs, la Cem est à la recherche de deux chambres, de 15 à 17 m², pour quatre participants au Forum qui viendront de Guadeloupe.

Agriculture

L'aide de la Cem pour Marianne Laplace

20 janvier 2022

JSB n° 1456

« Je me suis sentie soutenue et encouragée »

Pour assurer la survie et le développement de son exploitation, Marianne Laplace a sollicité l'aide de la Chambre économique multiprofessionnelle. Un apport qui lui a permis de poursuivre son activité et d'envisager l'avenir avec davantage de sérénité.

Pour accéder aux réseaux professionnels. « Presque tous les jours, Marianne Laplace est au travail. Elle est installée sur les bords de Marigot. Pas de panneau indicateur pour se rendre jusqu'à sa petite exploitation, juste quelques conseils destinés par téléphone avant le départ. Le vrai dit, il existe des lieux bien plus葱quilles à découvrir sur l'île. Depuis un peu plus de trois ans, Marianne Laplace a investi sa propre pépinière. Une activité qu'elle reconnaît être « difficile » et qui demande une bonne dose de motivation et de passion. Mais même avec ces inconvénients (chevilles au corps, un petit coup de pouce n'est jamais superflu, c'est la raison pour laquelle elle a sollicité une aide auprès de la Chambre économique multiprofessionnelle.



Marianne Laplace - 10 ans de métier de l'île de son serre - a sollicité une aide de la Cem pour poursuivre le développement de son activité de pépinière à Marigot.

privilegie la technique de hydroponie. Une culture qui repose sur un substrat mouillé. « Ma famille de la fibre de coco », lance Marianne qui est irriguée et apporte naturellement les sels minéraux nécessaires à la plante. « L'entreprise est qu'on apporte tout ce qu'il faut à la plante avec moins de matériel, moins de traitement et à la disposition, beaucoup plus de goût », affirme la productrice.

Si elle laisse la nature faire son travail, elle admet quand même travailler contre une palette de « maladies » qui s'installent pour dévorer une partie de la production. Les tomates et les piments, donc les chébrilles, sont les plus courantes. Pour le reste, Marianne Laplace commence ses journées vers 6 heures avec un petit café, une séance de méditation des exercices, s'applique pour le départ et reprend jusqu'à la fin de la journée. Parfois au delà. Sans avoir l'impression de la difficulté. « Si ce peut motiver les jeunes », sourit-elle. 7K.

JSB - 30 janvier 2022 - n°1456

INTERVIEW- Thomas Gréaux, président de la Cem de Saint-Barthélémy : « Il n'y a pas d'avenir à Saint-Barthélémy sans développement des entreprises »

Publié par Eline ULYSSE
~6 min lecture | le 14/02/2022 - il y a un an



14 février 2022

Outremer 360°

JSB - 20 avril 2022 - n°1470

Les marins partent à la pêche à la dérisalisation

D' prime abord, en raison du système fiscal de l'île, évoquer la dérisalisation à Saint-Barthélémy paraît incongru. Elle est pourtant accessible dans de nombreux domaines. Une délibération territoriale datée du 26 mai 2017 en dresse une liste exhaustive au sein de laquelle apparaissent notamment les équipements et matériels de pêche artisanale. Par conséquent, lorsque la Chambre économique multiprofessionnelle a convié un spécialiste de la question à Saint-Barth, jeudi 21 avril, plusieurs marins-pêcheurs professionnels ont répondu à l'invitation afin de prendre conseil.

Représentant la société Inter Invest Outre-mer, Anthony Faure a répondu à des questions formulées par les pêcheurs. « Avec le Covid, tout a augmenté et ça continue, explique un professionnel de la mer. Le coût de la vie nous pousse à aller ailleurs, la moindre aide est utile. » Pour Anthony Faure, l'objectif est d'informer au mieux possible les pêcheurs. Notamment en déclinant les spécificités de la loi Girardin



industrielle, en raison du fait de soutenir l'économie et palier aux surcoûts liés à l'insularité. « L'Etat accorde des réductions d'impôts pour les contribuables des territoires d'Outre-mer, explique le spécialiste. Pour un projet d'investissement de 10.000 euros, par exemple, la réduction d'impôt s'élève à 1000 euros. » Une possibilité qui n'est pas sans intérêt pour les marins qui, d'évidence, n'ont d'autre choix que celui de se procurer du matériel venu de l'étranger. « Il n'y a pas de magasin ici et le coût du transport du matériel est très élevé, donc quand on se fait livrer... » La demande de dérisalisation ne peut être formalisée que personnellement, pas de manière collective. Elle est notamment évoquée par les marins pour l'achat de gros matériel (bateau, moteur...). « La dérisalisation sert principalement à payer le transport pour ces gros matériels », explique un pêcheur. Ce système n'est pas utile ou nécessaire pour tous, ces professionnels ne manquent pas de renseignements. Au cas où... Pour Anthony Faure, « trop peu de

Les marins

28 avril 2022

JSB n° 1470

Le Forum des métiers et de l'apprentissage

LACEM

Le 16 mars 2022
Au Collège Mireille Choisy de Saint Barthélemy

JSB - n°1464
97133 n°623

La grand-messe des métiers et de l'apprentissage



SANIDESIGN

Sanidesign est une entreprise spécialisée dans la conception et la réalisation de meubles sur mesure. Elle propose des solutions de design modernes et personnalisées pour tous les intérieurs.

Leur expertise réside dans l'utilisation de matériaux de qualité et dans l'attention portée à chaque détail. Ils offrent un service client personnalisé et des délais de livraison rapides.

Sanidesign est fière de collaborer avec des professionnels du bâtiment et de l'immobilier pour créer des espaces de vie uniques et fonctionnels.

La Cem relève les conséquences de la guerre en Ukraine à Saint-Barth

Depuis la fin du mois de février, les troupes russes ont envahi l'Ukraine. Tandis que la guerre fait rage, les conséquences du conflit se répercutent sur de nombreux secteurs d'activité, partout dans le monde. La Chambre économique multiprofessionnelle de Saint-Barthélemy s'est donc naturellement interrogée sur l'influence de cette guerre sur le territoire. La Cem explique avoir « sondé par courriel ou téléphone » les élus titulaires ou représentants les collèges commerciaux, artisanaux, ainsi que les professions libérales « assimilées ou réglementées » sur l'île. Trois constats émergent de ces consultations. La Cem les résume : « Le secteur du BTP est le plus impacté, les délais d'approvisionnement ont fortement augmenté dans tous les secteurs et le gel des avoirs (des oligarches russes, ndr) a un impact plus important sur les activités de services. » Des observations qui se traduisent par l'envol du prix des matières premières, avec notamment une modification du prix de l'acier, du bois et d'autres matériaux de construction qui se répercute directement sur les activités des entreprises du BTP (bâtiments et travaux publics). La Cem remarque également une prolongation des délais d'approvisionnement qui perturbe principalement le secteur de l'alimentation. « Avec des conséquences à long terme qui pourraient apparaître sur la qualité des produits proposés », écrit la Cem. Enfin, le gel des avoirs des oligarches russes a notamment des conséquences directes en raison de « l'arrêt de certains travaux commandés » à Saint-Barth. « L'impact notable sur les travaux engagés, le paiement des commandes effectuées et la rémunération des personnels sollicités », précise la Chambre.

5 mai 2022
JSB n°1471

LE FORUM DES MÉTIERS ET DE L'APPRENTISSAGE

LE 16 MARS AU COLLEGE MIREILLE CHOISY

Le Forum des métiers et de l'apprentissage a été organisé le 16 mars 2022 au Collège Mireille Choisy de Saint-Barthélemy. L'objectif de cet événement était de permettre aux jeunes du territoire de découvrir les différentes professions et les possibilités de formation par l'apprentissage.

Plus de 100 professionnels ont participé à ce forum, offrant aux étudiants un aperçu concret des métiers et des conditions de travail. Les ateliers ont permis de discuter des avantages de l'apprentissage et de répondre aux questions des jeunes.

Le forum a été un grand succès et a permis de renforcer le lien entre le monde scolaire et le monde professionnel.

JSB - 8 septembre 2022 - n°1484

ACTUALITÉS 5

Le Fonds de tourisme durable de l'Ademe profite aux hôtels

Trois établissements hôteliers de Saint-Barth ont su profiter du Fonds de tourisme durable mis à leur disposition par l'Ademe, et relayé localement par la chambre économique multiprofessionnelle, afin de financer des aménagements plus respectueux de l'environnement.

S'ils restent discrets quant au montant de l'aide dont ils ont bénéficié de la part de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), les représentants des trois hôtels qui ont répondu à l'appel de la Chambre économique multiprofessionnelle ne cachent pas leur satisfaction. En effet, grâce au Fonds de tourisme durable de l'Ademe, ils ont pu respectivement couvrir 67%, 49% et 28% de la somme nécessaire à l'installation de nouveaux aménagements dans leur établissement.

Le Fonds de tourisme durable permet aux restaurateurs et hébergeurs, de s'engager dans la transition écologique en les soutenant dans la réalisation d'un diagnostic environnemental gratuit et de financement d'investissement. Les rayons d'actions principalement ciblés sont



Détenteur du label Green Globe, l'établissement est soumis aux exigences qui en découlent. « Nous devons réduire notre consommation en électricité et en eau de 2% chaque année », précise Renaud Buisson, le directeur technique. Sous peine de perdre le fameux label. « On a profité de l'aide de l'Ademe pour investir dans des fontaines à eau zéro kilomètre, explique Renaud Buisson. Nous avons déjà nos propres consignes pour nos bouteilles d'eau en verre. On va également placer des filtres UV sur les boîtes vitrées des chambres pour réduire la consommation des climatiseurs. »

Sur la question de la transition écologique, les représentants des trois établissements l'assurent, ils sont « sur la même longueur d'onde ». Rappelé à l'ordre par la précédente majorité territoriale au sujet de son système d'as-

5 mai 2022
JSB n°1471

Lise Perrin

8 septembre 2022

JSB n°1484

Une aide aux entreprises pour diminuer le coût du fret

Depuis le début de la crise sanitaire, les coûts de transport ont considérablement augmenté. Particulièrement pour les entreprises de Saint-Barthélemy qui importent leurs produits et leurs matières premières. Une situation qui ne s'arrange guère depuis le début de l'invasion des troupes russes en Ukraine. Consciente des difficultés rencontrées localement, la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem) informe les entreprises implantées sur le territoire qu'il existe une possibilité, « sous certaines conditions », de bénéficier d'une aide destinée à diminuer les coûts du fret.

« Cette aide s'inscrit dans le régime cadre de soutien au fret du transport de marchandises et est détaillée dans l'arrêté préfectoral (N°2022 092/PREF/SGIS/FEPCCR) du 14 avril 2022 », explique la direction de la Cem. Les conditions d'éligibilité à l'aide au fret sont très strictes. Elles varient si les marchandises visées sont des matières premières, des déchets, ou autres. La demande de subvention à remplir est accessible en ligne (<http://www.saint-barth-saint-martin.gouv.fr>). La date limite de dépôt des dossiers est le 1er septembre 2022.

Pour obtenir plus de renseignements, la Cem invite les entrepreneurs à entrer en contact avec **Malté Cohen** (05 90 27 12 55 ou maite.cohen@cemstbarth.com).

La Cem
19 mai 2022
JSB- n° 1473

JSB - 19 mai 2022 - n°1473

Marchés publics : la Cem « a un rôle à jouer »

La semaine dernière, la Collectivité et la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem) ont reçu Gérard Lecat, spécialiste en assistance à maîtrise d'ouvrage et dans les procédures d'attribution des marchés publics aux entreprises. « Beaucoup de commandes publiques vont être lancées et il faut former les entreprises sinon ces marchés vont leur échapper », explique Gérard Lecat.

Pour les professionnels de certains secteurs d'activité, comme le BTP (bâtiment et travaux publics), répondre à ces appels d'offres est une habitude. Pour d'autres, en revanche, un travail d'approvisionnement des étapes formatives doit être mené. D'autant que, comme le remarque Gérard Lecat : « Sur le nombre de marchés lancés avant la fin de l'année, aucun opérateur local ne s'est positionné. Certains préfèrent ne pas répondre, d'autres pensent que les délais sont pipés et que ce n'est pas la peine de répondre au manuscrit tout simplement d'information. » Il précise : « Aujourd'hui, on lance les marchés sur quatre ans. Parfois, c'est un peu long pour être payé avec les opérateurs publics, c'est vrai. Mais on fait toujours par être payé. »

Dans les autres territoires, ce sont les chambres consulaires qui ont pour mission d'informer les entreprises des procédures à suivre pour postuler. C'est la raison pour laquelle la Cem s'est penchée sur le sujet. « C'est une nouvelle problématique et nous avons un rôle à jouer, assure le directeur de la Cem, Thierry Gréaux. Certains appellent à concurrence le fait au niveau européen, parfois au détriment des entreprises locales. Il est donc important de les remettre dans la course. » Une démarche qui passe également par un suivi scrupuleux des procédures réglementaires. Sur ce point, Gérard Lecat affirme, « tout est en train de se remettre dans les rails ». Quant au document imprimé qui permet de répondre aux appels d'offres d'une commande publique, le spécialiste le résume : « Il est impressionnant mais il n'y a rien dedans ! Il est très simple à remplir. » Reste désormais à mieux informer les entreprises et à les aiguiller, si nécessaire.

Entreprises Un recensement consulaire compliqué

Depuis le début du mois de juillet, la Chambre économique multiprofessionnelle a lancé un recensement des entreprises de l'île. Une démarche qui a pour principal objectif de permettre à la Cem de disposer d'un fichier consulaire complet et à jour. Ce qui n'est pas le cas depuis de nombreuses années. De fait, lorsque la Chambre essaye de « toucher » par courriel l'ensemble des entreprises de l'île, soit environ 6 500 sociétés, elle n'est en mesure d'en contacter qu'environ 2 300. « Le fichier existe depuis longtemps mais sa mise à jour n'est pas simple dans la mesure où les entreprises ne nous donnent pas toujours leurs données », explique la direction de la Cem.

Ce recensement, qui n'est toutefois pas obligatoire pour les entreprises, doit donc permettre à la Chambre d'étoffer ses rapports avec les entrepreneurs de l'île. « Notre idée n'est pas de mettre la corde au cou des gens », précise la direction. Au 11 juillet, seules 70 entreprises s'étaient manifestées. Comme la chambre économique de Saint-Martin, qui a tenté l'expérience du recensement précédemment, la Cem risque de ne recevoir que peu de retours de la part de sa cible.

Recensement des entreprises

13 juillet 2022
JSB n°1481

L'hôtel-école, une formation professionnelle pour les jeunes de Saint-Barthélemy

La Chambre économique multiprofessionnelle, l'Union et le Réseau Guanaani proposent une nouvelle structure d'apprentissage professionnelle aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration destinée aux jeunes de Saint-Barthélemy de 18 à 25 ans.

Plus de 100 jeunes ont été reçus lors de la réunion d'information... La Chambre économique multiprofessionnelle, l'Union et le Réseau Guanaani proposent une nouvelle structure d'apprentissage professionnelle aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration destinée aux jeunes de Saint-Barthélemy de 18 à 25 ans.



Manon Centre, adjointe à la directrice des ressources humaines au Réseau Guanaani, Catherine Guanaani et l'Union, Catherine Guanaani de la Cem, Thomas Van Wageningen, directeur général du Réseau Guanaani, et Milou Laffont, adjointe.

L'hôtel-école

06 octobre 2022

JSB n° 1488

Des projets pour impliquer les producteurs locaux

Une réunion d'information à l'attention des agriculteurs et producteurs locaux a été organisée hier, mercredi 5 octobre, en l'hôtel de la Collectivité.



Le directeur de la Cem, le président du Comité des pêcheurs, le responsable de la cantine, des parents d'élèves et des directeurs d'établissements scolaires avaient répondu présents.

L'association des agriculteurs de Saint-Barth est née

Une nouvelle structure destinée à réunir les agriculteurs de l'île a été officiellement créée le jeudi 20 octobre, sous l'impulsion de la Chambre économique multiprofessionnelle et avec le soutien de la Collectivité territoriale.



Thomas Guinaud, président de la Cem, avec André et Nathalie Molinier, Marianne Lapiere et Rudy Lapierre le jeudi 20 octobre juste après avoir entamé la création de l'association pour les agriculteurs de Saint-Barth.

Après un long processus de concertation, une nouvelle association a été créée le 20 octobre... La Chambre économique multiprofessionnelle et la Collectivité territoriale ont soutenu la création de cette association.

L'association des agriculteurs de Saint-Barth a pour but de représenter les intérêts des agriculteurs de l'île... Elle sera présidée par Thomas Guinaud.

Thomas Guinaud, président de la Cem, avec André et Nathalie Molinier, Marianne Lapiere et Rudy Lapierre le jeudi 20 octobre...

Un examen adapté pour l'obtention d'une licence de taxi

Lors du conseil territorial du jeudi 6 octobre, les élus ont voté des mesures destinées à adapter l'examen d'obtention d'une licence de chauffeur de taxi aux particularités et exigences de Saint-Barthélemy.



Les élus de la Collectivité ont voté à la majorité une adaptation de la réglementation pour l'examen d'obtention d'une licence de chauffeur de taxi. ©Photo d'archives

Depuis 2018, plus aucune session d'examen de taxi n'a été organisée pour Saint-Barthélemy... La Collectivité a décidé d'adapter l'examen aux besoins de l'île.

Adoption de toutes les délibérations. Également inscrite à l'ordre du jour du conseil territorial, une délibération qui concerne une remise de dette (lire JSB 1488) suite au naufrage d'un voilier dans la baie de Colombier en 2021, après un incendie.

Deux journées de rencontres avec le greffier de Basse-Terre

Les 14 et 15 novembre, le greffier de la Cour d'Appel de Basse-Terre, Maître Bernard Bousquet, a répondu à l'invitation de la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem) de Saint-Barthélemy.



Maître Bernard Bousquet, greffier de la Cour d'Appel de Basse-Terre, avec les membres de la Cem de Saint-Barthélemy.

Le greffier de la Cour d'Appel de Basse-Terre, Maître Bernard Bousquet, a répondu à l'invitation de la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem) de Saint-Barthélemy.

La Cem veut redorer l'image de l'apprentissage

La Chambre économique multiprofessionnelle poursuit son travail de revalorisation des filières professionnelles, son partenariat étroit avec le Centre d'apprentissage polyvalent du collège Mirville Chézy.



Le Centre d'apprentissage polyvalent du collège Mirville Chézy.

Le Centre d'apprentissage polyvalent du collège Mirville Chézy... La Cem souhaite améliorer l'image de l'apprentissage et offrir de meilleures conditions de travail aux apprentis.

Le président de la Fedom de passage à Saint-Barth

Hervé Mariton, ancien ministre des Outre-mer dans le gouvernement de Dominique Villepin en 2007, président actuel de la Fedom (Fédération des entreprises des outre-mer), est arrivé hier, mercredi 23 novembre, à Saint-Barthélemy.



Le président de la Fedom, Hervé Mariton (à gauche) effectue une visite de deux jours à Saint-Barth.

Hervé Mariton, ancien ministre des Outre-mer dans le gouvernement de Dominique Villepin en 2007, président actuel de la Fedom (Fédération des entreprises des outre-mer), est arrivé hier, mercredi 23 novembre, à Saint-Barthélemy.

Des élus mahorais à Saint-Barth

Une délégation de élus de la Collectivité territoriale de Mayotte est venue à Saint-Barthélemy en fin de semaine dernière.



Le président de la Fedom, Hervé Mariton (à gauche) effectue une visite de deux jours à Saint-Barth.

Une délégation de élus de la Collectivité territoriale de Mayotte est venue à Saint-Barthélemy en fin de semaine dernière. Ils ont rencontré divers élus de la Collectivité territoriale.

Le président de la Fedom de passage à Saint-Barth

Hervé Mariton, ancien ministre des Outre-mer dans le gouvernement de Dominique Villepin en 2007, président actuel de la Fedom (Fédération des entreprises des outre-mer), est arrivé hier, mercredi 23 novembre, à Saint-Barthélemy.



Le président de la Fedom, Hervé Mariton (à gauche) effectue une visite de deux jours à Saint-Barth.

Hervé Mariton, ancien ministre des Outre-mer dans le gouvernement de Dominique Villepin en 2007, président actuel de la Fedom (Fédération des entreprises des outre-mer), est arrivé hier, mercredi 23 novembre, à Saint-Barthélemy.

Une conversation avec Thomas Gréaux

Président de la CEM (Chambre Economique Multi professionnelle)

Reconnaitre que la CEM est un organisme important pour le monde économique de St Barthe. Jean-Thomas Gréaux et Thomas Gréaux pour Tropical Magazine et le 1er podcast de nos questions.

JTG: Être président de la CEM, quel est votre rôle, votre mission ?
 JTG: En tant que Président de la CEM, mon rôle est de représenter l'ensemble des professionnels de St Barthe. Je suis à l'écoute de leurs besoins et de leurs attentes, et je travaille avec eux pour améliorer leur situation professionnelle et leur qualité de vie.

JTG: Pourquoi le rôle de la CEM est-il si important pour vous ?
 JTG: La CEM est un organisme important pour le monde économique de St Barthe. Elle représente l'ensemble des professionnels de St Barthe et travaille avec eux pour améliorer leur situation professionnelle et leur qualité de vie.

JTG: Quelles sont les principales actions de la CEM ?
 JTG: Les principales actions de la CEM sont :
 • Promouvoir la profession de consultant indépendant.
 • Développer une économie des responsabilités.
 • Mettre en œuvre des projets de développement durable.

Nous souhaitons développer l'économie locale avec nos projets. Je précise que tous nos projets nécessitent une réelle volonté politique et le concours actif des acteurs économiques locaux.

JTG: Après mon élection, j'ai mis deux semaines à réunir mon conseil d'administration. C'est un processus qui a été très enrichissant et qui a permis de définir notre stratégie et nos priorités.

JTG: Vous avez mentionné le rôle de la CEM dans le développement durable. Quelles sont vos actions en ce domaine ?
 JTG: La CEM est engagée dans le développement durable à travers plusieurs actions :
 • Promouvoir la profession de consultant indépendant.
 • Développer une économie des responsabilités.
 • Mettre en œuvre des projets de développement durable.

JTG: Vous avez mentionné le rôle de la CEM dans le développement durable. Quelles sont vos actions en ce domaine ?
 JTG: La CEM est engagée dans le développement durable à travers plusieurs actions :
 • Promouvoir la profession de consultant indépendant.
 • Développer une économie des responsabilités.
 • Mettre en œuvre des projets de développement durable.

JTG: Vous avez mentionné le rôle de la CEM dans le développement durable. Quelles sont vos actions en ce domaine ?
 JTG: La CEM est engagée dans le développement durable à travers plusieurs actions :
 • Promouvoir la profession de consultant indépendant.
 • Développer une économie des responsabilités.
 • Mettre en œuvre des projets de développement durable.

A Conversation with Thomas Gréaux

Chairman of the CEM, St Barths' Multi-Professional Economic Chamber of Trade

The CEM is undoubtedly the leading organization in St Barths economy. Jean-Thomas Gréaux and Thomas Gréaux meet in this conversation. Tropical Magazine and the 1st podcast of our questions.

JTG: As chairman of the CEM, what is your role, your mission?
 JTG: As chairman of the CEM, my role is to represent the entire professional community of St Barths. I listen to their needs and expectations, and I work with them to improve their professional situation and their quality of life.

JTG: Why is the role of the CEM so important to you?
 JTG: The CEM is an important organization for the St Barths economy. It represents the entire professional community of St Barths and works with them to improve their professional situation and their quality of life.

JTG: What are the main actions of the CEM?
 JTG: The main actions of the CEM are:
 • Promoting the profession of independent consultant.
 • Developing a responsible economy.
 • Implementing sustainable development projects.

We want to develop the local economy with our projects. I specify that all our projects require real political will and the active participation of local economic actors.

JTG: After my election, it took two weeks to set up my board of directors. It was a very enriching process that allowed us to define our strategy and our priorities.

JTG: You mentioned the role of the CEM in sustainable development. What actions are you taking in this area?
 JTG: The CEM is committed to sustainable development through several actions:
 • Promoting the profession of independent consultant.
 • Developing a responsible economy.
 • Implementing sustainable development projects.

JTG: You mentioned the role of the CEM in sustainable development. What actions are you taking in this area?
 JTG: The CEM is committed to sustainable development through several actions:
 • Promoting the profession of independent consultant.
 • Developing a responsible economy.
 • Implementing sustainable development projects.

JTG: You mentioned the role of the CEM in sustainable development. What actions are you taking in this area?
 JTG: The CEM is committed to sustainable development through several actions:
 • Promoting the profession of independent consultant.
 • Developing a responsible economy.
 • Implementing sustainable development projects.



15h25 - Table ronde emploi et logement : Les outils pour renforcer l'attractivité de l'emploi

TABLE RONDE EMPLOI ET LOGEMENT : LES OUTILS POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE L'EMPLOI

Thomas Gréaux - en direct

Les Assises Économiques des Outre-mer

06 décembre 2022

100 % digital <https://economieou-tremer.ouest-france.fr/en-replay/17:16> - 13ème vidéo

15h25 - Table ronde emploi et logement : Les outils pour renforcer l'attractivité de l'emploi

BILAN CEM 2022

UNE ANNÉE DE CONCRÉTISATION DE PROJETS

2022 a été l'année de la valorisation de l'agriculture à Saint-Barthélemy. En effet, après avoir créé le Comité des Pêches de Saint-Barthélemy, la CEM a participé à la création de l'Association des Agriculteurs de Saint-Barthélemy (AASB). Ainsi, cette association devient un interlocuteur unique auprès des institutions afin de faciliter les échanges.

Nous avons également organisé le Forum des Métiers 2022, une première depuis notre création en mai 2020. Les éditions précédentes avaient été annulées suite aux restrictions sanitaires. COVID19. Ce Forum des Métiers est une occasion unique pour les entreprises de l'île de Saint-Barthélemy et les jeunes du Collège d'échanger sur le monde professionnel et l'avenir. Tout au long de l'année 2022, la CEM a aidé des jeunes à trouver leurs stages ou leur apprentissage en entreprises.

2022 a aussi été l'année de la réorganisation des services de la CEM. Une loi qui est venue remplacer notre Centre de Formalités des Entreprises (CFE) par un guichet unique électronique. À la suite de cette évolution, la CEM a créé un service juridique au sein de son organisation.

Cette année nous avons lancé nos premiers newsletters et notre nouveau site internet www.cemstbarth.com. Il a été conçu pour les entrepreneurs et tourné vers l'avenir. Vous y trouvez les dernières actualités et des informations pratiques concernant vos entreprises et les formations disponibles.

Nous avons également participé au Chefs Challenge du Gourmet Festival, dans lequel nous avons réuni pour la première fois le Comité des Pêches et l'Association des Agriculteurs pour prôner le « Consommer Local » sur Saint-Barthélemy.

2022, la CEM a organisé des rencontres entre le Greffe de Basse Terre, les socioprofessionnels et le Président de la Collectivité au sein de la Collectivité. L'objectif est un meilleur accompagnement des entreprises de Saint-Barthélemy ainsi que la mise à jour du fichier consulaire.

En 2023, nous souhaitons aller plus loin avec les projets suivants :

- Renforcer la connaissance du terrain, par des actions de rencontres avec les socio-professionnels.
- Développer la formation des professionnels de l'île.
- Continuer à structurer la filière Pêche et Agricole à Saint-Barth.
- Développer une économie Eco Responsable avec un Label St Barths.
- Confirmer le rôle de la CEM vis-à-vis des autorités.

Thomas Gréaux

La CEM vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année

CHAMBRE ECONOMIQUE MULTIPROFESSIONNELLE DE SAINT-BARTHELEMY
 29 RUE SAMUEL FAHLBERG - GUSTAVIA - 97133 SAINT-BARTHELEMY - TEL : 0690 39 12 55 - E-MAIL : CONTACT@CEMSTBARTH.COM
 @cemstbarth

Thomas Gréaux

22 décembre 2022

JSB- n° 1499

LES PROJETS

MISE EN PLACE DU COMITÉ TERRITORIAL DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE - CTPA

1. OBJECTIF

La création de ce comité s'inscrit dans le plan de valorisation de la pêche locale à 10 ans. L'objectif étant de structurer cette filière pêche afin de valoriser pleinement la pêche professionnelle, ses hommes, ses métiers, ses produits et être utile à ce secteur économique pertinent pour l'île de Saint-Barthélemy.

2. PLAN D'ACTION

Le Comité des pêches s'est donc structuré en juin 2021, un plan d'action a été établie suivant les priorités fixées au nombre de 5 par les marins pêcheurs, qui maintenant structurés peuvent porter leurs voix vers la collectivité et les différents services de l'État.

Objectifs 1 : l'Essence

Résultats attendus :

- 1 - Réponses objectives et transparence sur le carburant de Saint-Barthélemy
- 2 - Avoir accès à un carburant au prix «pêche» pour moins d'un euro ou égal, à la pompe de public

Objectifs 2 : La halle aux poissons

Résultats attendus :

- 1 - Être tenu au courant des avancées de la halle.
- 2 - Une structure qui réponde aux critères techniques qu'attendent les marins pêcheurs en ayant pris en compte leurs besoins.

Objectifs 3 : l'Animation

Résultats attendus :

- 1 - Reconnaissance comme organisateur fiable
- 2 - Promotion des « Pêcheurs de Saint-Barth ! »
- 3 - Organiser des événements
- 4 - Générer des produits pour le CTPA

Objectif 4 : La Formation des marins pêcheurs

Résultats attendus :

- 1 - Mettre à jour le niveau de formation de chaque marin pêcheur et planifier la participation aux modules auxquels ils doivent être présents afin d'assurer leur activité
- 2 - Répondre aux besoins exprimés

Objectif 5 : La commercialisation du poisson de roche

Résultats attendus :

- 1 - Mieux valoriser le poisson de roche
 - En première vente
 - En première et seconde transformation
- 2 - Limiter l'exportation de ces produits



3. ACTIONS RÉALISÉES

Le poste de chargé de mission, permet au comité des pêches de structurer en interne la vie de l'association, du fait de la gestion des programmations et des tenues de réunions, création et entretien du Facebook du CTPA, la construction constante d'un réseau de contacts dans le

domaine maritime, la transmission d'informations descendantes et ascendantes et de par une grande partie rédactionnelle destinée aux services de l'État tels que la Collectivité ou la direction de la mer tout comme les Affaires maritimes et les services sanitaires pour les informer des revendications des pêcheurs.

Concernant le suivi des 5 actions ci-dessus :

	Réalisé / en cours	Description
L'essence		En cours
La halle aux poissons		En cours
L'animation		« Saint-Barth Fishing Tournament » Concours de pêche au fonds
La formation		Recensement et programmation efficace des formation pêches Notamment grâce au pôle formation CEM
Commercialisation du poisson de roche		En cours

Avancée des actions - Plan de valorisation de la pêche à 10 ans (CEM) établi par Vincent Touloumon.

Réalisé par la CEM / CTPA

En cours par la CEM / CTPA

Pas entrepris

COURT TERME 2 ANS :

1. STRUCTURER ET ORGANISER

- Constituer un comité territorial des pêches
- Recruter un(e) Chargé(e) de mission
- Obtenir l'immatriculation BY
- Mettre en place un maillage stratégique et technique (réseau)

2. PROMOUVOIR

- Créer l'appellation « pêcheurs de Saint-Barth ! »
- Créer la « Saint-Barth Pro Fishing Fest » le 26 août de chaque année
- Créer un programme d'animation autour de la pêche Durable Professionnelle et Sportive

3. ACHETER COLLECTIVEMENT

- Structurer l'avitaillement de la pêche (1er temps - Glace et carburant)
- Regrouper les achats d'équipements, GIE et Coopérative
- Mettre à niveau les équipements de sécurité des navires et des marins

4. BIEN GÉRER - BIEN VENDRE

- Améliorer la gestion de la ressource Halieutique
 - Améliorer les conditions de mise en vente
 - Structurer les points de débarquement des produits de la mer (Norme sanitaire - Traçabilité)
- Moyen terme 5 ans

5. FORMER ET INSTALLER

- Améliorer les dispositifs de formations
- Favoriser l'installation des jeunes dans la pêche

6. EQUIPER

- Installer une zone technique de pêche aux normes environnementales
- Traiter la sargasse

7. CONFORTER

- Etendre les zones de pêche par la mise en place d'une politique de coopération interrégionale maritime

8. TRANSFORMER ET VALORISER

- Construire une fabrique de produits de la mer élaborés Long terme 10 ans

9. INNOVER

- Concevoir le navire du futur et les engins de pêche durable

MISE EN PLACE DU FONDS DE TOURISME DURABLE

1. OBJECTIF

Le fonds de tourisme durable (FTD) s'est appliqué sur Saint-Barthélemy le 25/10/2021 et se poursuit pour une année supplémentaire jusqu'en décembre 2023.

Ce dispositif d'aides a pour objectif d'accompagner les établissements d'hôtellerie et de restauration dans une démarche de transition énergétique et environnementale, dans le cadre de la réalisation d'un dossier de financement.

2. ETABLISSEMENTS INTÉRESSÉS 2021-2022

Hôtel Manapany	Restaurant le Bonito	Hôtel Cheval Blanc
Hôtel Christopher	Restaurant le Quarter	Restaurant Li'l Rock
Hôtel Sereno	Restaurant le diamant	Hôtel Eden Rock
Hôtel le Ti Morne	Hôtel Carl Gustaf	
Restaurant Anse Caraïbes	Hôtel Barthélemy	
Eco-lodge Fleur de lune	Restaurant Tamarin	
Hôtel Tropical	Restaurant Bagatelle	
Hôtel Villa Marie	Restaurant le Papillon Ivre	

3. DIAGNOSTICS RÉALISÉS EN 2021-2022

Hôtel Manapany	Restaurant le Bonito
Hôtel Christopher	Restaurant le Quarter
Hôtel Sereno	Restaurant le diamant
Hôtel le Ti Morne	
Restaurant Anse Caraïbes	
Eco-lodge Fleur de lune	
Hôtel Tropical	
Hôtel Villa Marie	

4. DOSSIERS DÉPOSÉS EN 2022

Hôtel Manapany	Montant : 64 228.60€	Aide : 42 744€
Hôtel Christopher	Montant : 64 022€	Aide : 17 899€
Hôtel Sereno	Montant : 10 433€	Aide : 5 160€
Restaurant Anse Caraïbes	Montant : 26 928 €	Aide : 5 100€
Eco-lodge Fleur de lune	Montant : 38 225€	Aide : 23 874€
Restaurant le Bonito	Montant : 17 282€	Aide : 5 520€

Total :	221 118.60€	95 197€
---------	-------------	---------

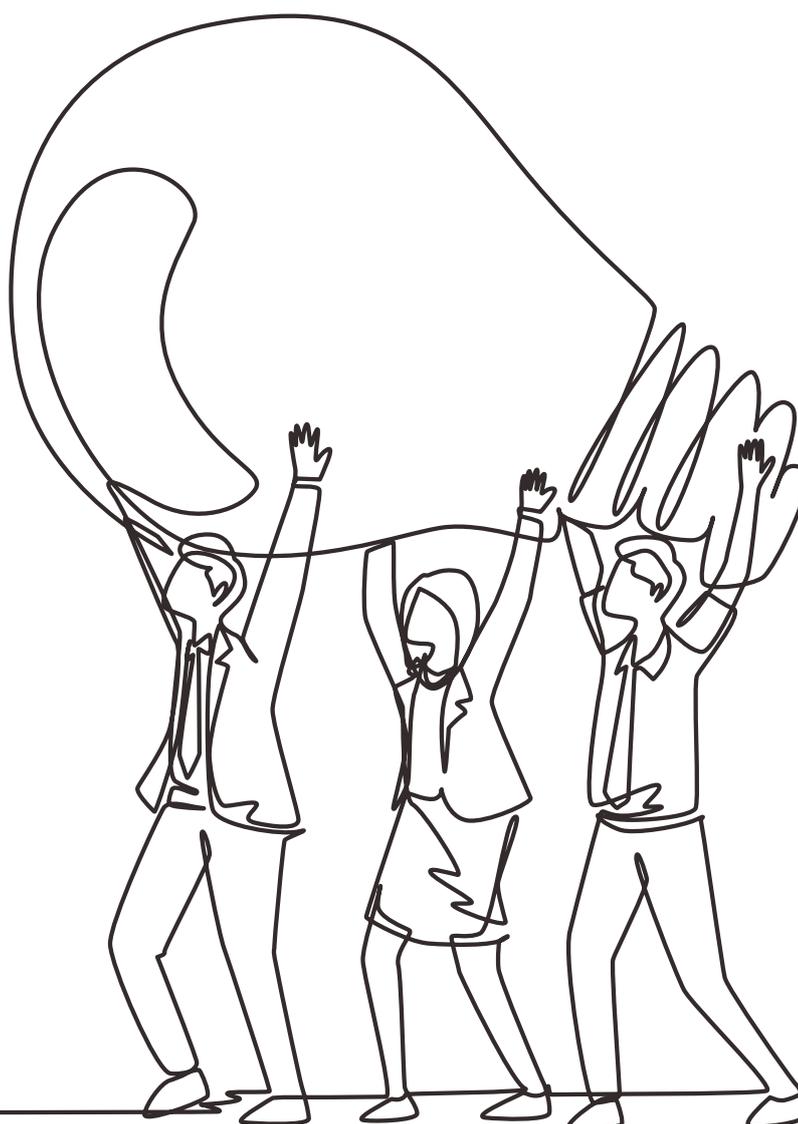
5. PROJECTION FTD POUR 2023

Etablissements intéressés par le FTD pour 2023

Hôtel Manapany	Hôtel Barthélemy
Hôtel Christopher	Restaurant Tamarin
Hôtel Sereno	Restaurant Bagatelle
Restaurant Anse Caraïbes	Restaurant le Papillon Ivre
Eco-lodge Fleur de lune	Hôtel Cheval Blanc
Hôtel Tropical	Restaurant Li'l Rock
Hôtel Villa Marie	
Hôtel le Ti Morne	

Dossiers en cours de réalisation pour 2023

Hôtel Cheval Blanc	
Hotel Villa Marie	
Hôtel Tropical	



LES FINANCES

Synthèse

L'exercice 2022 laisse apparaître un résultat comptable positif de 236 985,22€ (+ 302 665,98 € pour la section de Fonctionnement et - 65 680,76€ pour la section d'Investissement).

Les reports de l'exercice N-1 étaient de 126 910,14€ pour la section de Fonctionnement et de - 4 459,61€ pour la section d'Investissement.

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	1 155 306,07 € (A)	1 457 972,05 € (B)	302 665,98 € (B-A)
(Mandats et titres)	Section d'investissement	102 942,07 € (D)	37 261,31 € (E)	-65 680,76 € (E-D)
				236 985,22€

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement	0,00 € (F)	126 910,14 € (G)
	Report en section d'investissement	- 4 459,61 € (H)	0,00 € (I)

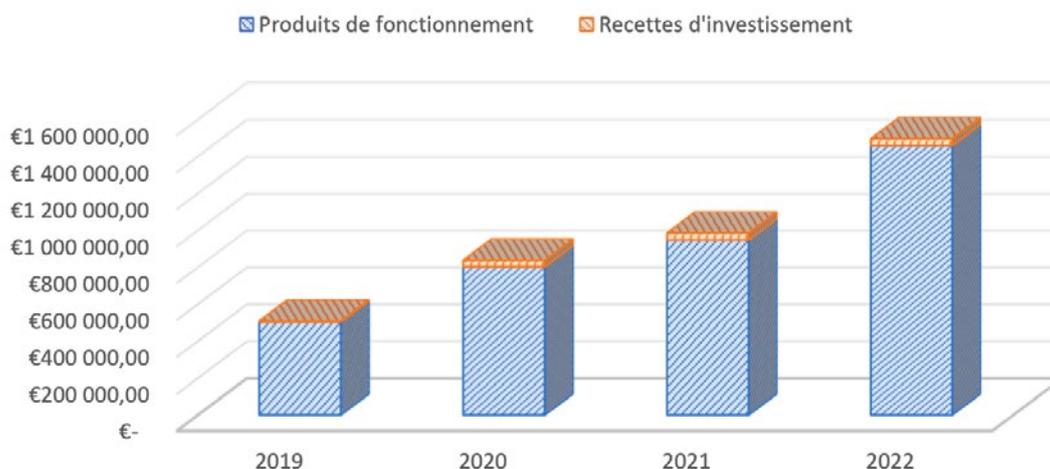
= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		1 254 188,53 € J = (A+D+F+H)	1 622 143,50 € K = (B+E+G+I)	367 954,97 € (K-J)

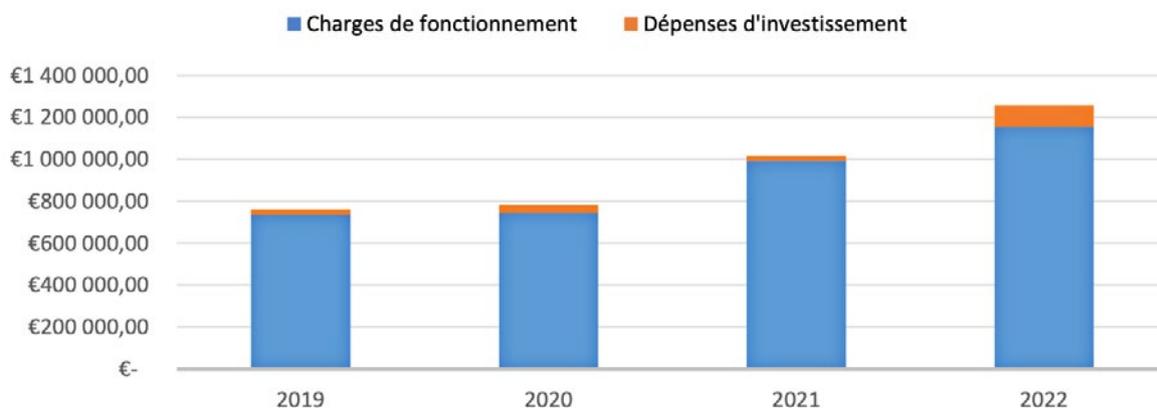
L'intégration du report de l'exercice N-1 permet d'obtenir un résultat cumulé de 359 535,75€ (Résultat cumulé de la section de Fonctionnement : 429 576,12€ // Résultat cumulé de la section d'Investissement : -70 040,37€).

CHIFFRES

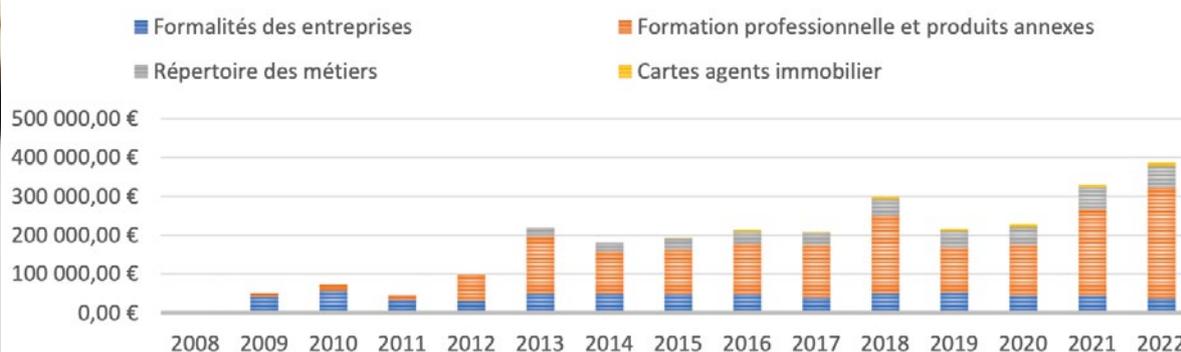
EVOLUTION DES PRODUITS DE LA CEM 2019-2022



EVOLUTION DES CHARGES DE LA CEM 2019-2022



EVOLUTION DU CA



NOUS CONTACTER



Chambre Economique Multiprofessionnelle
Etablissement Public Territorial
59 rue Samuel Fahlberg - Gustavia
97133 Saint-Barthélemy
Tel.: 0590 27 12 55
www.cemstbarth.com

E-mail: contact@cemstbarth.com

 [@CemStBarthOfficiel](https://www.facebook.com/CemStBarthOfficiel)

 [@cemstbarth](https://www.instagram.com/cemstbarth)





 59 Rue Samuel Fahlberg – Gustavia

 +590 590 27 12 55

 contact@cemstbarth.com

 <https://www.cemstbarth.com>

 @cemstbarth

 @CemStBarthOfficiel